LA LIBERTÉ

50¢

Volume 74 No 18 Saint-Boniface, du 7 août au 13 août 1987

l'événement

À pied d'un monde à l'autre

L'année dernière, Folklorama à Saint-Boniface (1), c'était trois pays en une soirée: le Canada français (*au Centre culturel franco-manitobain*), l'Espagne (*au Centre Notre-Dame*) et la France (*au Collège de Saint-Boniface*).

Cette année, du 9 au 15 août, les spectateurs pourront y passer la semaine! Car deux pavillons sont venus s'ajouter au circuit bonifacien: le Pavillon métis (*à l'aréna Bertrand*) et le tout nouveau Pavillon belge (*au Club Belge, boulevard Provencher*).

"Ça fait 82 ans que la communauté belge est active à Saint-Boniface", souligne Jean-Marie De Clercq, le maire du tout nouveau Pavillon belge. "On s'est dit qu'il était grandement temps de la faire connaître aux autres personnes de la ville".

Il n'y a pas de doute que les Manitobain(e)s d'origine belge sont bien organisés. Le Club belge, boulevard Provencher, fondé en 1905, compte plus de 5 000 membres. 25 groupes sportifs et culturels sont affiliés à ce club qui est "le plus gros au monde" à l'extérieur de la mère patrie.

"Même les Belges nous disent qu'il n'y a pas d'aussi gros club que le nôtre, et d'aussi bien organisé, même en Belgique!", affirme fièrement Jean-Marie De Clercq. D'ailleurs le Club belge de Saint-Boniface a quelque 500 membres à travers le monde. "Ils sont tellement impressionnés lorsqu'ils visitent notre club, qu'ils tiennent à devenir membres".

Les fêtes de tous genres ne sont pas étrangères aux personnes de descendance belge. Depuis 1974, le Club belge organise, durant la première semaine de février, la semaine de la Kermis. "En Belgique, chaque village célèbre la fête du patron-saint de leur église", explique le représentant de l'Ouest canadien des Flamands dans le monde.

"La semaine de la Kermis, bien que ce soit déjà une petite démarche pour faire connaître la culture belge, était plutôt une fête interne. En organisant un Pavillon durant la semaine de Folklorama, c'est une façon de faire connaître cette culture d'une façon externe."

Suivez le guide Lucien Chaput, dans sa promenade! (pages 4 et 5)

Ainsi le Pavillon belge se joint au circuit bonifacien de trois autres pavillons qui ont connu des salles combles durant toute la semaine de Folklorama l'année dernière.

Le Pavillon métis, qui a déménagé à l'aréna Bertrand cette année, vient compléter ce circuit piétonnier de la 18e édition de ce tour du monde qu'est la semaine de Folklorama.

Lucien CHAPUT

(1) (Du 9 au 15 août, c'est la Belgique, le Canada français et métis, l'Espagne et la France à pied en quelques soirées. Les détails de Folklorama 87 sont en pages 4 et 5)



Jean-Marie De Clercq, maire du Pavillon belge. "Ça fait depuis l'année dernière qu'on se prépare. On avait un char allégorique dans le défilé de Folklorama l'an dernier."

l'été LIBERTÉ

• Hommage à Zeph
Un ancien curé d'Otterburne donne ses sentiments. *Voir p. 2*

• Désaccord sur Meech
Robert Bourassa et la SFM ont pris date. *Voir p. 6*

• L'argent des autres
Pendant 35 ans, Yvonne Larivière a compté à la cenne *Voir p. 2*



Les Jolyens ont connu leur succès habituel avec le championnat des sauts de grenouilles, qui ont à nouveau provoqué l'hilarité des spectateurs et spectatrices. Voir page 7.

La fierté de l'exactitude

"Si les gens ont confiance en toi, ils vont faire confiance dans tout le système", assure Yvonne Larivière, qui vient de quitter l'univers bancaire après avoir passé 35 années au service de la Banque Nationale.



À travers son travail à la banque, Yvonne Larivière a fait de nombreuses connaissances et bien des amis, dont la peintre Pauline Boutal, qui lui a offert une de ses toiles en appréciation de la qualité du service donné.

Yvonne Larivière, choriste à la Cathédrale depuis 72, a quitté le monde bancaire pour des raisons de santé fin juillet. "Je vais chercher un travail à temps partiel. Je ne veux plus être prise 5 jours par semaines."

La discrétion, pas de doute, c'est la vertu cardinale des employés de banque. Et la Bonifacienne de 56 ans, née à Saint-Pierre (*"Sud", précise-t-elle*) en a fait bon usage durant l'entrevue. Avant de donner un nom, elle pensait aux conséquences...

C'est en 1949 que Gédéon Gauthier l'embauche pour travailler à la succursale de la Banque canadienne nationale à Saint-Pierre-Jolys. En 1960, elle opte pour un changement de carrière et va enseigner chez les Indiens, à Onion Lake, en Alberta.

En 1963, un de ses anciens patrons, Edgard Fourneaux, lui propose un emploi de secrétaire à la succursale Provencher de la Banque Nationale. "J'ai décidé d'accepter l'offre, à cause de l'incertitude qui existait pour renouveler le permis d'enseignement pour l'école résidentielle."

De ses contacts avec les Indiens, Yvonne Larivière a apprécié de voir "une autre façon de vivre. L'accueil était chaleureux, je me sentais aimé. C'était une expérience de vivre en dehors de la grande ville. Tout le monde se connaît. On a besoin les uns les autres. Ça m'a rendu plus accueillante pour les autres".

Et quand on travaille dans une banque, surtout quand on est amené à servir régulièrement la clientèle, on a toujours besoin d'une réserve d'amabilité. "Les qualités d'un caissier ou d'une caissière? C'est d'être très affable pour commencer. Et sérieux, car il y a de grandes responsabilités. Et il faut être efficace, savoir additionner et soustraire".

Encore que de nos jours, avec les ordinateurs et les calculatrices, Yvonne Larivière trouve regrettable que "les jeunes ont été habitués à dépendre de la machine dès l'école. Je regrette que de plus en plus, ils se fient aux machines".

"Lorsque j'ai commencé, tout était manuel. Au début des 60, il y a eu les machines comptables. L'ordinateur a été complètement mis en place en 1984". Un ordinateur, estime l'ex-employée de banque, qui crée un écran (*si l'on ose dire*) entre client et caissier.

Tentation

"Je me souviens d'une époque où des clients devenaient des amis. Maintenant, ça se voit de moins en moins. Justement à cause de l'ordinateur. C'est plus le service personnel que c'était avant. Parce qu'avec l'ordinateur, on n'a plus besoin, pour beaucoup d'opérations comptables, de connaître plus ou moins personnellement le client. C'est l'ordinateur qui s'en occupe. Ça refroidit le contact humain."

Alors si pour Yvonne Larivière les relations humaines primaient, quel rapport entretenait-elle avec l'argent? "L'argent, pour moi, c'était mon travail. Il fallait le compter correctement. Je n'ai jamais eu la moindre tentation."

"Ma plus grande satisfaction, c'était à la fin de la journée, lorsque je faisais les comptes et que ça balançait à la cenne. Là, j'étais satisfaite". Étiez-vous souvent satisfaite? "Oui, je peux dire ça. Mes différences de caisses étaient très minimes".

Cette fierté du travail parfait! "Ma plus grande fierté, c'était quand Edgard Fourneaux me disait: *Pas une faute de français, Yvonne!* Alors on rigolait et il ajoutait: *T'as fait ça sans faute!*" (*E. Fourneaux, gérant de la succursale Provencher jusqu'en 76, est décédé l'an dernier. Depuis 79, la succursale correspond en anglais avec Toronto plutôt qu'en français avec Montréal*).

"Mon souvenir le plus rigolo? Je l'ai eu tout récemment. Une personne appelle pour demander si le nouveau dollar métallique est donné ou s'il faut l'acheter! J'ai trouvé ça vraiment marrant. Là, j'ai tout entendu!"

Bernard BOCQUEL

Zeph Audet poussait tranquillement



Zeph Audet prenant la parole en 1978 à l'occasion du 30e anniversaire de l'église Saint-Viateur, où les funérailles seront tenues samedi 8 août à 10h.

"C'était un bon bonhomme!", s'est exclamé le Père Philippe St-Denis en apprenant le décès subi, survenu mardi 4 août, de Zéphirin Audet, que tout le monde appelait Zeph, à Otterburne et ailleurs.

Tout le monde, y compris le Père St-Denis, CSV, qui a été curé d'Otterburne de 1968 à 1977: "Zeph n'avait pas vraiment d'instruction. C'était un self-made man qui s'est bien débrouillé pour défendre les intérêts de son coin".

Zéphirin Audet a notamment occupé le poste de préfet de la municipalité de Salaberry pendant 18 de ses 78 années, de 1956 à 1974. "C'était un bon chrétien qui n'aimait pas la chicane. Il aimait régler les affaires à l'amiable", se souvient le Père St-Denis, que nous avons rejoint à Rigaud, près de Montréal, où il est aumônier d'un centre d'accueil.

"Ce qui ressortait, c'était sa façon de faire. Il poussait tranquillement. Sans doute a-t-il fait des fautes. Mais c'était un homme tellement sincère, qui appréciait la chose publique, les honneurs. Il a rendu de grands services à ses concitoyens", souligne l'ancien curé d'Otterburne.

Philippe St-Denis pense par exemple à l'asphaltage des trois milles entre le 59 et Otterburne, réalisé du temps d'Edward Schreyer. "Il avait beaucoup de connections, d'amis. Il a fait avancer pas mal de choses sans que ça paraisse. Il savait ménager la chèvre et le choux".

Zéphirin Audet, qui laisse dans le deuil sa femme Simone (*née Bacon*) et quatre enfants, a aussi cultivé une terre de 500 acres.

Soulignons que l'ancien commissaire d'écoles a été le président fondateur de la Fédération des aînés franco-manitobains, qui fêtera son 10e anniversaire au mois d'octobre.

Dans une entrevue accordée à La Liberté en octobre 1978, Zeph Audet avait confié: "Toute ma vie, je n'ai pas été capable de rester tranquille, il a fallu que je grouille tout le temps."

Bernard BOCQUEL

La peur bleue

Question: À quoi reconnaît-on un conservateur ontarien qui a peur de perdre les élections? Réponse: À la manière scandaleuse dont il tente de jouer sur des sentiments anti-francos qui sommeillent.

C'est bien connu, le Parti conservateur de l'Ontario n'a jamais même rêvé de bilinguisme officiel pour la plus riche province du pays. Des services en français, d'accord. Mais de là à transformer les 425 000 Franco-Ontariens en citoyens officiels, pas d'accord.

C'est aussi bien connu que le Parti libéral de l'Ontario est très ouvert à l'idée que la Grande Province puisse un jour devenir officiellement bilingue. D'ailleurs le gouvernement de David Peterson a donné un coup d'accélérateur aux services en français progressivement-conservativement mis en place par Bill Davis.

Mais David Peterson est suffisamment intelligent pour ne pas essayer de marcher sur l'eau des Grands Lacs. Le bilinguisme officiel pour l'Ontario, il voit ça comme un objectif important, pourvu que conservateurs et néos abondent dans le même sens. (*)

Le chef conservateur, Larry Grossman, le sait trop bien. Cela ne l'a pas empêché d'agiter dès les premières heures de la campagne électorale le spectre du bilinguisme officiel, en évoquant un soit-disant "plan secret" libéral.

ÉDITORIAL

Larry Grossman aurait-il cherché son inspiration chez les conservateurs manitobains? Eux qui avaient fait tant de millage avec leur fameuse "secret deal" entre les néos, le fédéral et la SFM. Si oui, il devrait savoir que son homologue Gary Filmon réchauffe toujours les bancs de l'opposition.

On a bien peur de devoir annoncer aux bleus ontariens que la peur du bilinguisme et des services en français ne fait plus autant recette que dans le bon vieux temps. Le 10 septembre, au soir, Larry Grossman s'en rendra compte lui-aussi.

Et peut-être que son successeur (*malheur aux vaincus...*) comprendra que puisqu'il n'y a plus moyen de gagner des élections sur le dos des francophones, il n'aura vraiment rien à perdre à accepter le bilinguisme officiel.

Ici au Manitoba déjà officiellement bilingue, on aurait pu penser que les néos auraient fait le même raisonnement en augmentant raisonnablement les services en français. Mais c'est vrai que développer un certain consensus populaire exige un minimum de leadership!

Avec le libéral David Peterson, les Franco-Ontariens seront définitivement plus avancés et respectés que les Franco-Manitobains sous Howard Pawley.

Bernard BOCQUEL

(*) David Peterson a notamment déclaré: "We have no hidden agenda. Unlike the Tories, I don't want to set up artificial enemies. (...) Let us be very clear. We are committed as a party to minority rights and official bilingualism is important. It is something I would like to see. But I don't have any special goal or date and it is not something that will come out of the blue someday".

CAYOUCHE

BON RÉPÈTE APRÈS MOÉ: PU D'BOISSON! PU D'TABAC! PU D'ABUS!

JAKE, MANGE DONC D'LA RHUBARBE!

L'ÉTÉ, PRENEZ VOTRE SANTÉ À COEUR.

Cayouche Laliberté 87

LETTRE

Une réplique à l'industrie du tabac

M. le rédacteur,

Comme vous le savez, l'industrie du tabac s'oppose activement au projet du Parlement d'interdire la publicité concernant les produits du tabac.

Je vous signale que le projet de loi d'initiative parlementaire que j'ai présenté, dont l'objet est d'interdire la publicité en faveur du tabac et de garantir les droits des non-fumeurs dans les lieux de travail et les moyens de transport, a été lu pour la deuxième fois à la Chambre et est maintenant à l'étude au sein d'un comité.

Nous attendons que le gouvernement ramène le projet de loi C-51 devant la Chambre pour qu'il franchisse l'étape de la deuxième lecture.

Je suis scandalisée par les faussetés véhiculées par la campagne publicitaire du lobby du tabac.

Je tiens à rectifier certaines inexactitudes véhiculées par les fabricants des produits du tabac au cours de leur campagne intensive contre les initiatives du Parlement en vue de réduire l'usage du tabac.

Je rappelle que le Parlement est amené à prendre ces mesures vigoureuses parce que le tabagisme est le problème de santé numéro 1 au Canada. Trente-cinq mille Canadiens sont décédés l'an dernier de maladies liées à l'usage du tabac. En outre, de 300 à 600 non-fumeurs ont succombé à des maladies causées par la fumée ambiante.

Même si les gouvernements fédéral et provinciaux tirent plus de 3 milliards de dollars chaque année de la taxe sur la vente de cigarettes, notre économie doit absorber chaque année une perte de 8 milliards par suite des soins de santé, des dommages causés par les incendies, des pertes de revenus, etc. résultant de l'usage du tabac.

Devant la nécessité de remplacer les milliers de fumeurs qui meurent ou qui cessent de fumer (en général des hommes âgés), les compagnies de produits du tabac ont orienté leur publicité vers les femmes et les jeunes. Celle-ci a été tellement efficace qu'à l'heure actuelle, les jeunes commencent à fumer en moyenne à 12 ans. Malheureusement, plus de la moitié des femmes en âge de procréer sont des fumeuses.

Comme les annonces publicitaires en faveur de la cigarette n'ont essentiellement aucun rapport avec l'information, on voit mal comment toute restriction à cet égard pourrait constituer une atteinte à la liberté d'expression.

Sur certains panneaux-réclame, il n'y a rien d'autre qu'une marque de cigarettes et un poisson tropical, ou encore une marque de cigarettes et un voilier. Ces annonces ne véhiculent que très peu d'information. Mais le publiciste, même conscient du fait que la cigarette cause le cancer, ne jouit d'aucune liberté d'expression au moment de la conception de l'annonce.

Il n'est pas étonnant que le Conseil canadien des fabricants des produits du tabac ait lancé une formidable campagne contre le projet du Parlement d'interdire la publicité en faveur de la cigarette. Fait intéressant, on ne mentionne nulle part qui assure le financement de cette campagne.

Il faut espérer que le lecteur perspicace ne sera pas dupe quant à l'origine de l'annonce et se souviendra que ces compagnies ont nié pendant 25 ans tout lien entre la cigarette et le cancer.

Lynn McDonald, députée
Chambre des communes
Ottawa
juillet 1987

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi par la Société Presse-Ouest Limitée

Le journal de l'année de

APF Association de la presse francophone hors Québec

Directeur et Rédacteur en chef: Bernard BOCQUEL
Directeur adjoint: Lucien CHAPUT
Journaliste: Daniel TOUGAS
Typographe: Jocelyne LAXSON
Responsable du service graphique: David McNAIR
Graphiste: Denis ST. JEAN
Secrétaire-comptable: Francine LABOSSIÈRE
Secrétaire relationniste: Sylvie ROMAN
Développement des photos: Hubert PANTEL

Heures du bureau: 9h00 à 17h00 du lundi au vendredi.

Toute correspondance doit être adressée à **La LIBERTÉ**, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées à la demande du signataire. Les bureaux sont situés au 383, boulevard Provencher. Téléphone: (204) **237-4823.**

Nos annonceurs ont 5 jours pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'abonnement annuel coûte 21,00$ au Manitoba, 25$ partout ailleurs au Canada et 30$ à l'étranger.

La LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Derksen Printers.

Enregistré comme courrier de deuxième classe: No 0477

Les 4 coins du monde

Le Pavillon belge: le petit dernier du boulevard Provencher

Des diamants et de la dentelle, de la danse et des desserts, voilà ce qu'un visiteur va découvrir lorsqu'il franchira la porte du Club belge du 9 au 15 août.

"Il n'y a pas de danse nationale en Belgique", explique Jean-Marie De Clercq, le maire du tout nouveau Pavillon belge. "Mais chaque région a sa danse et son costume spécifique. C'est toujours très local. C'est pour cela qu'on peut offrir une grande variété de danses et de musique."

Cette variété s'étend aussi au niveau de la cuisine. Un visiteur peut goûter du vrai boudin "fabriqué localement à partir d'une recette que les dames ont depuis des années". Bien sûr, il y aura des "frites", la carbonade flamande et le filet américain, "des plats très bien connus en Belgique".

"Pas de Pavillon belge, sans les gauffres, prévient le maire du Pavillon. Elles seront servies avec de la crème fraîche et des fraises." Il y aura aussi une



Jean-Marie De Clercq, le maire du Pavillon belge. Une première pour la communauté belge...

variété de tartes régionales de "fabrication maison"

Côté exposition, sous la surveillance des Anciens combattants du Club belge, le visiteur prendra connaissance de la fabrication des diamants. "Envers est la capital des diamants", ajoute Jean-Marie De Clercq. En plus, il y aura une exposition et des démonstrations de la fabrication de dentelles.

Les activités se dérouleront sur les trois étages de l'édifice: l'exposition et le dessert au premier étage; les spectacles et les repas au rez-de-chaussée et l'exposition et des démonstrations de jeux au sous-sol.

S'il y a une ombre au tableau, c'est qu'il y aura un montant très limité de bière belge. "Dommage que le franc belge est aussi fort et que le gouvernement provincial ajoute un 130 pour cent au prix de la bière importée", concède Jean-Marie De Clercq. "Ça monte le prix d'une caisse de bière belge importée à 70$, 80$. Ce qui est trop dispendieux."

(Le Pavillon belge est situé au Club belge, 407, boulevard Provencher. Les spectacles sont à 18h30, 20h, 21h30 et 23h du lundi au vendredi. Il y a un cinquième spectacle à 17h le samedi et le dimanche. Le Club belge peut recevoir quelque 300 personnes.)

Bien que les trois pavillons bonifaciens fussent pleins à craquer l'an dernier, les organisateurs ne se sont pas assis sur leurs lauriers.

De nouveaux spectacles, de nouveaux délices culinaires, de nouvelles expositions. Et la cerise sur le sundae, un nouveau pavillon. Voilà ce qu'on peut découvrir à Saint-Boniface du 9 au 15 août durant la semaine de Folklorama.



Lucien Chaput

MANITOBA



La troupe du Moulin Rouge au Pavillon français l'an dernier. Cette année, une plus grande attention aux détails et aux décors...

Le Pavillon métis: de Maginot à Bertrand

Le Pavillon qui a pris naissance durant l'année du centenaire de la mort de Louis Riel s'est trouvé un nouveau lieu: l'aréna Bertrand à Saint-Boniface, plutôt que l'aréna Maginot au Parc Windsor.

Le but du Pavillon, c'est de faire connaître Louis Riel et l'histoire des Métis à travers la musique, le chant, les expositions et la nourriture.

Toute une collection de musiciens métis (*de Reg Bouvette à C-Weed*) partagera l'estrade du Pavillon durant la semaine de Folklorama. Les danseurs de Sandy Bay et de Portage-la-Prairie seront également au rendez-vous.

Un visiteur pourra goûter à des mets métis comme le Met-y-pha (*un saucisson enveloppé dans une pâte de galette et cuit sur les braises*), un ragoût de boulettes et des tartes aux bleuets.

Une exposition de la Société historique de Saint-Boniface sera en montre durant la semaine de Folklorama. Et la géante charette de la Rivière-Rouge et le boeuf Napoléon d'Héritage Saint-Norbert accueilleront encore une fois, les visiteurs au Pavillon métis.

(Le Pavillon métis est situé à l'aréna Bertrand, 294, rue Bertrand. Il y aura trois spectacles en soirée, contrairement à quatre spectacles aux autres pavillons.)



Le Pavillon métis. Des violoneux comme au temps de la Prairie...

Le Pavillon français: Corse et French Can Can

Il n'y a pas de doute. Le Pavillon français, de retour l'année dernière après une absence d'un an, a connu un succès monstre. "On était à plus que salle comble", affirme la coordonnatrice Corinne Massoule.

Encore cette année, le Pavillon français pourra se vanter d'avoir le plus long spectacle. La troupe du Moulin Rouge, sous la direction de Meghan Latouche, plongera les visiteurs dans l'atmosphère du "Vieux Paris".

La cuisine du Pavillon français préparera quelques nouveaux plats, notamment une quiche aux fruits de mer, des paupiettes de veau, une chaudrée bretonne et le Boeuf Moulin Rouge. La cave de vins offrira aussi plus de choix.

Parainné par l'Union nationale française, le Pavillon français présentera également les chanteurs Philippe Pitre et Pat Joyal. Côté exposition, c'est l'exposition sur la Corse, préparée par les promoteurs d'un programme d'échange Corse-Manitoba, qui sera en montre.

(Le Pavillon français est situé au Collège de Saint-Boniface, 197, avenue de la Cathédrale. Les heures des spectacles sont: 18h30, 20h, 21h30 et 23 heures du lundi au vendredi. Il y aura un cinquième spectacle à 17h le samedi et le dimanche. La salle peut contenir 537 personnes par spectacle.)

à Saint-Boniface

Le Pavillon canadien-français: une valeur sûre

On se retrouve sur la place du marché d'un petit village canadien-français au tournant du 18e siècle. Entre le lever et le coucher de soleil, l'ivrogne a dû céder sa place aux célébrations des noces de Marie Calumette.

C'est ce ballet folklorique, signé Lynne Lavigeur, Jean-Paul Cloutier et Jacques Lemay, qui sera présenté par les Danseurs de la Rivière-Rouge au Pavillon canadien-français. Une oeuvre inédite qui souligne en même temps le 40e anniversaire de cette troupe de danseurs folkloriques née le 10 août 1947.

En plus de ce spectacle d'une durée de 35 minutes, le doyen des pavillons bonifaciens (*le premier date de 1979*) offre aussi, mardi 11 et jeudi 13, un spectacle intitulé **Traditions**, interprété par la troupe des adolescents de l'Ensemble folklorique.

Le pavillon qui a accueilli quelque 14 000 visiteurs l'an dernier, organise une exposition sur le thème du spectacle. Un vieux magasin général, un ancien magasin de disques et nombre d'antiquités mettront certainement les visiteurs dans l'ambiance de **La place du marché**.

Le Pavillon canadien-français offre également à ses visiteurs toute la gamme de plats traditionnels canadiens-français: de la tourtière à la tarte au sucre. Côté breuvage, il y aura le fameux Caribou, le café d'érable, et un vin spécial: la cuvée des Danseurs de la Rivière-Rouge

(Le Pavillon canadien-français est situé au Centre culturel franco-manitobain, 340, boulevard Provencher. Les heures de spectacles sont: 18h30, 20h, 21h30 et 23h du lundi au vendredi. Il y a un cinquième spectacle à 16h30 le samedi et le dimanche. Le Pavillon peut recevoir 450 personnes par spectacle.)



L'ensemble folklorique des Danseurs de la Rivière-Rouge: 11 danseurs et 8 musiciens et chanteurs présentent le spectacle intitulé "La place du marché", un ballet folklorique créé par les Danseurs, au Pavillon canadien-français durant la semaine de Folklorama.

Un vin d'honneur

Si vous prenez le traditionnel vin rouge au Pavillon canadien français de Folklorama cette semaine, ce ne sera pas du Mouton Cadet ou de l'Entre-deux-mers que vous boirez.

Les hôtes du pavillon, les **Danseurs de la Rivière-Rouge**, nous offriront pour la première fois cette année leur propre cuvée.

Cette cuvée spéciale, qui célèbre le **40e anniversaire** de la troupe franco-manitobaine, sera vendue au Magasin des alcools rue Goulet pendant la semaine de **Folklorama**, du 9 au 15 août, en plus d'être servie au Pavillon.

"Le vin a été choisi de la liste des vins français embouteillés par la Société des alcools du Québec", explique **Jean-Paul Cloutier**, le directeur artistique des Danseurs.

L'idée avait apparemment germé durant la tournée des Danseurs de la Rivière-Rouge dans la région de la **Loire** en France en 1982.

S'il reste des bouteilles de la cuvée folklorique après Folklorama, les Danseurs venderont leur stock au public dans les semaines qui suivront.

Le Pavillon espagnol: mieux et meilleur

Situé entre le Pavillon français et le Pavillon canadien-français, le Pabellon de Espana avait connu une première année record: 19 000 visiteurs.

Sans l'attrait de la nouveauté, le Pavillon va-t-il répéter ce même taux de succès? Oui, répond le coordonnateur Manuel Jarrin. "C'est pour ça qu'on a changé cette année."

Trois guitaristes plutôt qu'un, du chant et de la danse flamenco, des ajouts au menu (*l'ensaladilla, une salade espagnole, "très raffraîchissant par les temps chaud"*) et une paella "amélioré à 100 pour cent".

La paella, un mets à base de riz et de safran, sera préparée dans des chaudrons spéciaux venant de l'Espagne. "Dans une paella, on peut préparer assez de nourriture pour 100 personnes", explique Manuel Jarrin. "Et on en a six. Ça nous permet de mieux la faire".



Le Pavillon espagnol, situé au Centre récréatif Notre-Dame, a enregistré 19 000 visiteurs l'année dernière. On vise le même montant cette année.

(Le Pavillon espagnol est situé au Centre Notre-Dame, 271, avenue de la Cathédrale. Les heures de spectacles sont: 18h30, 20h, 21h30 et 23h, du lundi au vendredi. Il y aura un cinquième spectacle à 16h30 le samedi et le dimanche. La salle peut accueillir 700 personnes par spectacle.)



70e Anniversaire de Mariage

de M. et Madame Albert Robin

Albert et Yvonne Robin ont été heureux de célébrer 70 ans de mariage, entourés de leurs enfants et petits-enfants. Ils sont venus de l'Alberta, la Saskatchewan et du Manitoba leur dire leur admiration et leur respect.

Pionniers, ils vinrent l'un du Québec et l'autre du Massachusetts, se rencontrer dans l'Ouest pour unir leur destinée. Malgré l'adversité des temps, le manque de santé, ils réussirent à inculquer à leurs dix enfants un sens d'honnêteté, d'entraide et de charité chrétienne. Piliers dans leurs paroisses, ils n'ont jamais cessé de donner l'exemple d'un couple uni.

Nous leur disons notre amour et merci. Bon courage dans les années à venir!

Gâtez-vous... en août

Le 7 août

FILM

La **Cinémathèque** du Winnipeg Film Group présente le **Marx Fest.** Nous ne parlons pas là d'un festival de film sur **Karl Marx**, mais plutôt sur **Groucho.** Quatre films des **Marx Brothers** seront à l'affiche du cinéma alternatif, jusqu'au 22 août.

MUSIQUE

Les harmonies a cappella du groupe **The Nylons** à la Salle du centenaire, à 20h.

Le 15 août

MUSIQUE

Le groupe rock **Glass Tiger** monte sur les planches du Concert Bowl à **l'Aréna de Winnipeg.**

Le 19 août

Le caméléon de la musique rock, **David Bowie**, revient en ville avec un nouveau look et **Peter Frampton** à la guitare. Au **Stade de Winnipeg.**

Le 20 août

1987: L'art contemporain au Manitoba. Pour fêter son 75e anniversaire, la **Galerie d'art de Winnipeg** rassemble un éventail impressionnant d'oeuvres d'artistes manitobains contemporains. L'installation ambitieuse mettra en vedette la peinture, la sculpture, l'architecture, le film, le vidéo, la performance et d'autres formes d'art.

Une occasion par excellence de voir la créativité manitobaine dans toute son ampleur. (*Jusqu'au 11 octobre*).

Pas de «promotion» et une «caractéristique fondamentale» discutable

Les deux écueils du Lac Meech

Même si le Premier ministre du Québec n'a pas réussi à calmer les inquiétudes des Franco-Manitobains sur l'accord constitutionnel du Lac Meech, les discussions avec la Société franco-manitobaine ont indiqué qu'il n'était toutefois pas insensible aux difficultés que l'accord pose aux francophones hors Québec.

La proposition d'une série d'amendements à la Constitution, approuvée par les dix Premiers ministres le 3 juin, vise à amener le Québec à signer la constitution canadienne de 1982.

Bien que l'accord ait été qualitié de triomphe pour les Québécois et le gouvernement libéral de Robert Bourassa, les francophones hors Québec se sont immédiatement sentis défavorisés par l'entente.

Une des clauses contentieuses de l'accord, selon les dirigeants de la Société franco-manitobaine, stipule que les gouvernements provinciaux et le fédéral doivent s'engager à **protéger** les minorités linguistiques du Canada.

Francophones hors Québec comme anglophones au Québec voudraient que les gouvernements s'engagent non seulement à protéger mais à **promouvoir** les minorités linguistiques dans les provinces.



Le Premier ministre québécois Robert Bourassa en conversation avec Me Renald Guay.

"C'est par omission qu'on a fait un tort aux minorités linguistiques, en accordant à Québec la tâche de promouvoir et de protéger le français au Québec, sans donner la tâche de promouvoir le français au Parlement fédéral et aux assemblées législatives hors Québec", estime la présidente de la SFM, Lucille Blanchette.

La deuxième clause qui soulève bien des questions chez les Francophones hors Québec, c'est la définition de la "caractéristique fondamentale" du Canada.

L'accord définit comme suit cette caractéristique: "la reconnaissance de ce que l'existence de Canadiens d'expression française, concentrés au Québec mais aussi présents dans le reste du Canada, et de Canadiens d'expression anglaise, concentrés dans le reste du pays mais aussi présents au Québec..."

Début septembre, aux audiences publiques du gouvernement fédéral, la SFM contestera la définition de la "caractéristique fondamentale". Notamment en soulignant que l'interprétation de la définition n'accorde de droits qu'à ***l'individu en milieu minoritaire***, et non à la *collectivité de langue minoritaire*.

"Cette clause-là, ce n'est qu'une constatation de la démographie actuelle", explique la présidente de la SFM, Lucille Blanchette. "Nous voudrions voir amender cette définition pour qu'elle parle de deux communautés linguistiques, de dualité canadienne plutôt que de Canadiens d'expression française ou anglaise".

D'après l'avocat Renald Guay, la définition de la "caractéristique fondamentale" aura tendance à limiter la portée et l'impact des jugements concernant les droits des minorités, car ces jugements donneront justice aux individus et non à la communauté en général.

Jean-Paul MOLGAT

Les hors Québec risquent d'attendre longtemps

Le Premier ministre Bourassa a tenté de persuader la SFM d'attendre la première conférence constitutionnelle annuelle de 1988 pour s'attaquer à l'accord du Lac Meech. Mais des experts semblent dire que la première conférence n'aura pas les résultats voulus pour la SFM.

"M. Bourassa a laissé savoir qu'il n'était pas dans son intérêt de modifier l'accord Meech avant qu'il ne devienne partie de la Constitution. Mais il ne nous a pas dit toute l'histoire. Il ne veut pas non plus que l'accord soit modifié lors de la première conférence constitutionnelle", estime Raymond Hébert, politicologue.

Lors de son passage-éclair à Winnipeg le 29 juillet, le chef du gouvernement libéral a énoncé à plusieurs reprises son intention de voir enchâssés, sans controverse, les amendements proposés lors de l'entente du Lac Meech.



Raymond Hébert. Les francos ont besoin d'un champion.

"Ce serait une grave erreur de recommencer, à ce stade, les négociations sur l'accord du Lac Meech, pour compromettre un accord qui a été approuvé deux fois par tous les Premiers ministres", a-t-il répété.

Il a cependant encouragé la Société franco-manitobaine à faire état de ses revendications lors des audiences publiques fédérales amorcées cette semaine à Ottawa, afin que soient discutées ses propositions d'amendement lors de la première conférence constitutionnelle annuelle (*prévue par la nouvelle entente*) en 1988.

Raymond Hébert, demeure toutefois sceptique que les francophones hors Québec atteindront leurs objectifs lors de cette première conférence.

"Les francophones hors Québec ont besoin d'un champion. Il est peu probable que le Premier ministre Bourassa veuille adopter ce rôle. D'abord, son électorat est au Québec, et deuxièmement, une reconnaissance des francophones hors Québec obligerait le Québec à faire de même pour la minorité anglophone chez-lui."

"Donc, poursuit-il, le seul champion possible serait le gouvernement fédéral, qui se dirige vers une élection. Je crains alors qu'il ne voudra pas se faire notre champion, lui non plus."

L'avocat Renald Guay doute lui aussi que la Constitution puisse être modifiée en faveur des francophones hors Québec et des anglophones au Québec lors de la première conférence constitutionnelle.

Surveillance

"Lors des pourparlers du Lac Meech, affirme-t-il, les Premiers ministres des provinces étaient tombés d'accord sur une surveillance fédérale des langues minoritaires. Mais le gouvernement du Québec trouvait ça difficile à accepter et a refusé l'initiative".

Il ajoute qu'il croit que les modifications s'effectueront un jour en faveur des minorités linguistiques, mais qu'on ne saurait dire si elles se feront à la 3e, 5e ou 7e conférence annuelle.

"Si on fait une analyse de toutes les situations constitutionnelles depuis 1980, toutes celles qui avaient de l'allure semblent avoir été acceptées. Celle-ci ne devrait pas faire exception", conclut l'avocat.

Jean-Paul MOLGAT

Le oui de Bourassa

La visite de Robert Bourassa n'aura pas été sans résultats. Bien que le Premier ministre n'appuie pas les modifications que veut apporter la SFM à l'accord du Lac Meech, il s'est engagé à aider cet organisme pour promouvoir le français au Manitoba.

Lucille Blanchette, présidente de la SFM, précise que l'aide promise n'a pas encore été discutée, sauf qu'on sait qu'elle sera "d'ordre technique et financière".

"L'aide nous viendra probablement sous forme de programmes d'échanges culturels et de programmes économiques. Ce que nous cherchons à entretenir avec le Québec, c'est une entente comme celle qui existe entre le Québec et l'Ontario."

D'autre part, le Premier ministre aurait promis à la Société franco-manitobaine de faire du lobbying auprès des Premiers ministres d'autres provinces pour faire avancer la cause des francophones hors Québec.

"La pression morale, oui, mais l'intervention directe, non". Voilà comment l'avocat Renald Guay envisage les intentions de lobbying du Premier ministre québécois. "Bien que le Québec soit une société distincte, poursuit-il, son gouvernement doit toutefois s'assurer de respecter les juridictions provinciales, et s'en tenir à de simples recommandations".

Les dirigeants de la Société franco-manitobaine doivent rencontrer avant la fin de 1988 des représentants du gouvernement québécois pour discuter de la nature de l'aide.

Des audiences pour une autre fois

Il est presque impossible que l'accord du Lac Meech pour amender la constitution canadienne soit encore modifiée avant que les assemblées législatives provinciales et le Parlement la ratifient.

L'Assemblée Nationale du Québec a été, le 23 juin, la première assemblée législative à ratifier l'entente qui devra aussi être ratifiée par les neuf autres assemblées provinciales et le Parlement fédéral.

Dès qu'une des dix assemblées législatives décide d'apporter des modifications à l'accord Meech, toutes les assemblées doivent se mettre d'accord sur les changements. Vu la volonté bien ancrée des Premiers ministres Bourassa et Mulroney de ne pas accepter de changements, l'accord Meech Lake tombera à l'eau avant qu'on ne modifie la moindre virgule.

"Si une assemblée législative demandait un changement, et qu'une autre refusait de débattre le changement, l'accord Meech ferait échec", explique l'avocat Guy Jourdain.

Pour légitimiser l'entente, le gouvernement fédéral a promis des audiences publiques, comme l'ont fait les gouvernements du Manitoba, de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick.

Mais à la suite de déclarations comme celles de Robert Bourassa et du Premier ministre Brian Mulroney sur l'inviolabilité de l'accord, plusieurs spécialistes mettent en doute l'utilité des audiences.

"C'est louable, cet effort du gouvernement d'écouter la population, mais Bourassa et Mulroney ont clos le dossier dès cette première ronde. Les audiences sont devenues des formalités", précise Raymond Hébert, politicologue.

Un cas possible

D'ici trois ans, toutes les assemblées législatives et le Parlement doivent accepter l'entente avant qu'elle ne devienne partie de la Constitution.

La première des conférences annuelles sur la Constitution, une décision qui fait partie de l'accord Meech, doit toutefois se dérouler avant la fin de l'année 1988.

Il est possible, mais peu probable, explique l'avocat Guy Jourdain, directeur de l'institut Joseph-Dubuc, que la première des conférences annuelles se déroule avant que l'accord ait été ratifié.

"Si le cas se produisait, les gouvernements s'entendraient pour que les discussions prévues pour la première conférence se déroulent dans le cadre d'un accord constitutionnel bien distinct de celui du Lac Meech", propose l'avocat.

SAINT-PIERRE-JOLYS

Folies Grenouilles: objectif financier atteint



Henri Desharnais a remporté un succès de taille avec sa grenouillère ambulante.

"C'est plaisant à regarder. Il y a le côté farceur, le monde en tout cas trouve ça bien drôle", résume Roger Mulaire, en charge des statisti— ques du championnat canadien des sauts de grenouilles.

C'est vrai quand même: où un sergent de la Gendarmerie royale pourrait-il trouver le plaisir de battre amicalement une ministre de la culture sous les encouragements de la foule?

Uniquement aux Folies Grenouilles à Saint-Pierre-Jolys, qui ont accueilli samedi et dimanche derniers au moins autant de monde que l'année dernière, affirme l'organisateur en chef, Gérald Fontaine. (*En 86, 4 500 personnes avaient payé l'entrée; la foule a été estimé à 8 000*).

La participation était à la hausse côté concours: 66 jeunes ont fait sauté une grenouille; 36 adultes ont effrayé un petit batracien et 20 VIP ont tenté leur chance. (*Quelque 90 avaient participé aux championnats l'année dernière*).

Comme lors des derniers championnats, c'est Henri Desharnais qui a fait la différence en assurant aux compétiteurs la possibilité d'acheter de beaux spécimens des marais. "Les gens pouvaient se choisir des belles grenouilles. Ça encourage le monde", a remarqué Roger Mulaire.

Rappelons aussi au passage aux amis des bêtes que le Greyeur de Grenouille attitré prend particulièrement soin des petits animaux. Un souci qui honore Henri Desharnais et les organisateurs de l'événement.

Un événement "qui s'est très bien passé" et qui devrait dégagé un profit tournant autour de 13 000$, précise le maire Gérald Fontaine. Plus de détails seront disponibles suite à la première réunion post-Folies Grenouilles le 11 août.

La manière dont les profits seront utilisés dépendra des organisations qui participent à l'événement annuel. "Ça sera déterminé dans les mois à venir".

La seule initiative qui n'a pas enregistré un succès satisfaisant, c'est le Mid-Way, qui n'a pas marché "très très bien", indique Gérald Fontaine, qui ne pense pas que les promoteurs du Mid-Way accepteraient de revenir. "Les foules étaient là, mais elles ne participaient pas à leurs jeux".

Bernard BOCQUEL

Une percée des filles

Aucun record n'a été battu cette année aux Folies Grenouilles.

Dans la catégorie adulte (*13 ans et plus*), Luc Carrière s'est encore imposé. Mais sa grenouille fétiche n'a sauté que 426 cm, alors que son batracien avait franchi 466 cm l'année dernière.

Georges Préfontaine, un ancien multi-gagnant, s'est classé deuxième avec 390 cm; suivi de Marc Côté, qui a pu faire parcourir 377 cm à sa petite bête préférée.

La majorité des personnes qui se retrouvent à Saint-Pierre-Jolys pour le championnat sont de l'extérieur du village. Mais rarement encore cette statistique s'était vraiment reflétée dans les résultats. Cette année, les choses ont changé, au moins dans la catégorie enfants, puisque deux jeunes de la Colombie-Britannique se sont classés en 1ère et 2e places. Cela mérite d'autant plus d'être mentionné que les gagnants étaient des gagnantes: Monique McGuigan (*389 cm*) et sa soeur Nicole McGuigan (*363 cm*). Jason Carrière a remporté la 3e place (*358 cm*).

Dans la catégorie VIP, le chef du détachement de la Gendarmerie royale, le sergent Howard Kearley, après avoir menacé publiquement sa grenouille, selon les témoins, a gagné la 1ère place (*368 cm*) devant la ministre des affaires culturelles, Judy Wasylycia-Leis (*302 cm*).

Dans la catégorie municipalité, John Hiebert (*Hanover*) l'a remporté, grâce à des bonds de grenouilles totalisant 309 cm; Gérald Fontaine (*Saint-Pierre-Jolys*) s'est classé en 2e position (*292 cm*) et Joël Leclerc (*Ritchot*) en 3e avec une grenouille bondissant à 281 cm.

B.B.

MARIAPOLIS

La bilinguisation du bureau de Postes

Le Commissaire aux langues officielles s'en mêle

Le Bureau du Commissaire aux langues officielles n'a pas manqué de réagir aux deux plaintes déposées par des résidants de Mariapolis mécontents de l'embauchage d'une nouvelle maîtresse de poste au village. (*)

Louis Gosselin, directeur régional du Commissariat aux langues officielles à Winnipeg, confirme avoir reçu la copie conforme d'une lettre que le Commissaire D'Iberville Fortier lui-même aurait fait parvenir au président de la Société des postes, Donald Lander.

Dans sa lettre le Commissaire, qui est chargé de veiller à ce que soit respectée la Loi sur les langues officielles de 1969, demande au président de la Société des Postes de lui expliquer quelles mesures seront prises pour assurer des services égaux dans les deux langues au bureau de postes de Mariapolis.

Le Commissaire veut recevoir avant le 31 août les détails sur la bilinguisation du personnel au bureau de Mariapolis, ainsi qu'à deux autres bureaux, l'un à Windsor en Ontario, et l'autre au Nouveau-Brunswick.

"C'est la première fois que le Commissaire lui-même adresse une lettre directement au président de la Société des Postes pour lui faire une recommandation", explique Louis Gosselin.

Le représentant manitobain du commissaire ajoute que le rapport du Commissariat, publié en 1984, n'accepte pas la définition du service bilingue minimum offert aux bureaux de postes désignés bilingues.

"Ce que veut le Commissariat, c'est que le minimum de compétences nécessaires pour qu'un employé soit décrit comme bilingue soit augmenté", précise Louis Gosselin.

(*) Rappelons que la décision de Postes Canada d'embaucher Edna Desrochers comme nouvelle maîtresse de poste, parmi au moins quatre candidats bilingues, n'a pas fait l'unanimité à Mariapolis.

L'unilingue anglaise, qui a dû suivre deux cours de français de base au Québec, pour pouvoir offrir un minimum de services aux clients francophones du village, doit entrer en fonction le 12 août. (La Liberté du 31 juillet au 6 août)



de retour la semaine prochaine

Jean-Paul Molgat

TENDANCES

Un témoignage sur la tornade à Edmonton

On est resté à la fenêtre...

Il pleuvait jeudi soir 30 juillet tout le long du trajet entre Winnipeg et Edmonton. Malgré les inquiétudes de ses parents, Sylvie Roman et son mari Florian ont pris la route très tard. Aucun indice qu'une douzaine d'heures plus tard, la tornade d'Edmonton serait à la porte.

Comme la plupart des Manitobains, les Roman avaient planifié d'avance ce voyage de longue fin de semaine. À Edmonton, le frère de Florian Roman et sa femme attendaient impatiemment l'arrivée du couple. Personne ne soupçonnait que la visite allait baigner dans la plus violente intempérie à s'abattre sur Edmonton.

Lorsqu'ils sont arrivés à destination, une coquette maison dans la banlieue Millwood au sud-est de Edmonton, la belle-soeur de Sylvie Roman a fait remarquer que depuis la fin du mois de juin, toutes les fins de semaines avaient été pluvieuses.

Il était 13h30, environ une heure après leur arrivée, quand Sylvie et Florian Roman, accompagnés de leur belle-soeur décidaient d'aller faire un tour au centre-ville.

Vers les 14h30, une heure avant que la tornade ne vienne se fracasser sur la banlieue sud-est d'Edmonton, Sylvie et sa belle-soeur décidaient de faire quelques commissions et retourner à Millwood.

"Ma belle-soeur a montré un nuage dans le ciel quand on s'approchait de la maison. Je lui ai dit: Ce n'est pas un nuage ça, ça bouge bien trop vite!"

"Nous avancions à environ 60 km heure, et le nuage semblait s'éloigner de nous à deux fois notre vitesse. C'était un énorme nuage noir de forme triangulaire, et une des pointes semblait toucher le sol. On voyait que ça tourbillonnait pas mal en bas aussi".

Malgré les inondations-éclairs dans les rues, Sylvie Roman et sa belle-soeur sont parvenues à garer leur automobile dans la cour. Il ne restait qu'à faire les vingt pas vers la porte de la maison.

"Le vent soufflait tellement fort à ce moment-là qu'il était presque impossible d'avancer. Mais quelques minutes plus tard, nous étions saines et sauves dans la maison".

Pensant immédiatement se réfugier dans la cave, Sylvie Roman et sa belle-soeur se sont d'abord dirigées vers la fenêtre du salon pour évaluer les dégâts que causaient la tornade.

"Finalement, on est resté à la fenêtre parce que la tornade semblait se diriger dans l'autre direction. À un temps, la tornade était à deux rues de la nôtre!"



Sylvie Roman, la nouvelle publicitaire de La Liberté a vécu la tornade à Edmonton. "La tornade est passée à deux rues d'où j'étais. Après, on aurait dit que quelqu'un était passé dans les arbres avec une machette géante".

Une demi-heure plus tard, vers 16h, les maris des deux femmes sont venus les rejoindre à la maison, surpris qu'ils avaient pu traverser sans peine les flaques d'eau qui s'élevaient jusqu'aux portes de leur voiture.

"On n'a jamais entendu d'avertissement à la radio", affirme Sylvie Roman. "Après la tornade, l'électricité manquait, mais elle nous est revenue quelques heures plus tard".

Les conséquences et la gravité de l'impact de la tornade ne s'est fait sentir que quelques heures plus tard, comme ils sortaient pour aller au restaurant.

"Des maisons étaient aplaties, des poteaux de téléphone tranchés en deux. Six tours d'électricité reposaient, toute tordues, dans un champ!"

"Lundi, quand on a quitté pour revenir à Winnipeg, on voyait des voitures complètement écrasées dans le fossé. C'était évident que ces voitures transportaient des gens quand la tornade les a détruites. C'était triste".

"En voyant tous les dégâts qu'avait causé la tornade, ma première pensée, c'était que j'étais chanceuse que rien ne nous était arrivé. Tout perdre en deux secondes, sauf les habits qu'on porte sur le dos, ce doit être très difficile".

Jean-Paul MOLGAT

SAINTE-ROSE-DU-LAC

Le 50e de Blanche et Louis Molgat

La réussite d'un bon conseil maternel

Pour rester marié cinquante ans, il faut plus que de l'amour. Cet élément supplémentaire existait, pour Louis et Blanche Molgat, sous forme d'un simple règlement.

"C'est un conseil de ma mère", dévoile Louis Molgat, qui a épousé Blanche Archambault le 28 juin 1937 dans la paroisse Sainte-Rose-de-Lima. "Elle disait qu'il fallait régler tous les conflits de la journée avant de s'endormir le soir, sinon, il ne fallait pas dormir".

Cela n'a pas été une chose simple pour les nouveaux mariés originaires de Sainte-Rose-du-Lac de quitter le bercail francophone et catholique de leur village pour se lancer en affaires dans le village de Strathclair en 1942.



Blanche et Louis Molgat ont reçu de la grande visite.

Jusqu'en 1964, Louis et Blanche Molgat ont géré, avec l'aide de leurs cinq enfants, le magasin United à Strathclair.

"Ça n'a pas toujours été facile, surtout au début", se souvient Blanche Molgat, en rappelant les difficultés d'avoir élevé en français la seule famille francophone du village à 80 kilomètres au nord-ouest de Brandon.

"Il fallait se rendre à Elphinstone pour aller à la messe les dimanches", poursuit-elle. Le trajet de 30 kilomètres, particulièrement périlleux en hiver, commençait bien avant la messe, afin que le dérapage ou l'embourbement habituel ne cause pas une arrivée tardive à l'église.

En 1965, Louis et Blanche Molgat redéménagèrent à Sainte-Rose: Louis, pour s'y faire enseignant et "préleveur de fonds" au village; et Blanche, pour y retrouver parents et amis et oeuvrer pour la Croix Rouge.

Lors de la cérémonie jubilaire du 1er août qui suivait une messe célébrée par le père Armand Jolicoeur, les cinq enfants de Louis et Blanche Molgat ont décerné un doctorat honorifique à leurs parents pour les remercier pour leur dévouement.

Les retraités, qui sont responsables de la gérance du Club Jolly, le club d'âge d'or de Sainte-Rose-du-Lac, se disent très fiers d'avoir atteint leur cinquantième anniversaire de mariage, un événement qui ne se serait pas déroulé, insiste Blanche Molgat, "si ce n'avait été du Bon Dieu".

Jean-Paul MOLGAT



Artistes de chez-nous: spontanéité et franchise

La 7e exposition Artistes de chez-nous au Centre culturel franco-manitobain est "différente", souligne la coordonnatrice des arts du Centre culturel franco-manitobain, Lisa Desilets.

Dix artistes non professionnels présentent jusqu'au 6 septembre des oeuvres sélectionnées par une conservateur embauchée spécialement pour coordonner l'exposition, Marlene Milne.

Cette fois, note Lisa Desilets, l'exposition est plus "cohérente". Le thème unificateur est "Peuple et Paysages".

"C'est une palette représentative de la diversité de l'expression franco-manitobaine. On cherchait l'âme des gens auxquels ont faisait appel et je pense qu'on l'a trouvée", poursuit l'employée du Centre culturel franco-manitobain.

"Je trouve que c'est une exposition spéciale à cause de la spontanéité qui se dégage. Ce n'est pas quelque chose de raffiné, mais il y a une franchise. Tous les artistes ne sont pas certains d'eux. Certains n'auraient peut-être pas exposé ailleurs".

Par les années passées, les organisateurs de l'exposition Artistes de chez-nous invitaient tous les artistes franco-manitobains, professionnels ou non, à soumettre de leurs oeuvres. Un jury opérait une sélection.

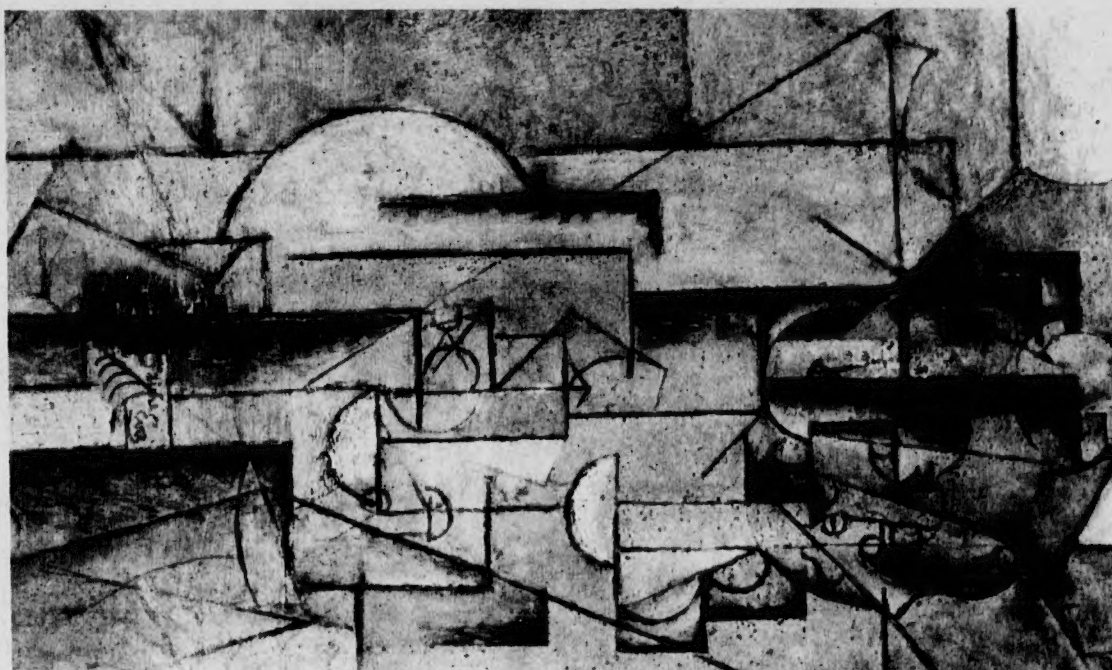
Cette fois, le Centre culturel franco-manitobain a incité les comités culturels des centres francophones à susciter la participation d'artistes non professionnels au projet.

Près d'une vingtaine de personnes ont soumis un échantillon de leur travail. 10 noms ont été retenus.

Il s'agit de: René Avanthay (*Saint-Boniface*), Gina Bernardin (*Sainte-Anne*), Helen Delaquis (*Notre-Dame-de-Lourdes*), Robert Dupas (*Sainte-Anne*), Suzanne Gaultier (*Winnipeg*), Monica Hacault (*Mariapolis*), Alix Harpelle (*Sainte-Pierre-Jolys*), Cécile Marcotte (*Saint-Malo*), Marguerite Painchaud (*Saint-Boniface*) et Aline Robidoux (*Saint-Pierre-Jolys*).

Soulignons que l'exposition sera ensuite en montre au Portage-la-Prairie Art Gallery du 13 septembre au 2 octobre.

Bernard BOCQUEL



Un 75e international

Pour son 75e anniversaire, la Galerie d'Art de Winnipeg a décidé d'en mettre plein la vue aux amateurs d'art.

Break Up of Tradition, voilà le titre de cette exposition d'envergure internationale montée par la Parisienne Louise d'Argencourt, une ancienne conservateur de la Galerie Nationale à Ottawa.

Plus de cent chefs-d'oeuvre, incluant des tableaux d'artistes associés à la période de la fondation de la Galerie d'Art, comme Matisse, Picasso, Kandinsky, Modigliani, seront présentés.

L'exposition commencera le 7 août et se poursuivra jusqu'au 4 octobre. Catalogue et posters pourront être achetés. Pour tout renseignements, composez le 786-6641.

La Galerie d'Art de Winnipeg reste de loin la plus importante des provinces des Prairies.

DUNREA

Daniel Lavoie incognito à St-Félix-de-Valois

Personne ne s'attendait à ce que Daniel Lavoie participe au centenaire de sa paroisse natale, Saint-Félix-de-Valois à Dunrea. Et tout le monde s'est trompé.

Quelque 2000 autres personnes se sont jointes à l'artiste, qui a fait ses débuts en musique au 100 Nons à Saint-Boniface pour célébrer le 100e anniversaire du hameau à 60 km au sud-est de Brandon.

Profitant de ses vacances de deux semaines pour se tenir aussi loin des journalistes et des imprésarios que possible, l'auteur de la meilleure chanson radiophonique internationale, **Je voudrais voir New York**, s'est installé dans une roulotte aux environs du village sur le lot de l'ancienne ferme de Jules Légaré, un parent de Daniel Lavoie.

D'après Lorraine Côté, organisatrice de la fête du centenaire, Daniel Lavoie se serait si bien introduit dans la foule que sa présence a été très peu remarquée.

20 ou 30 ans

"Même moi je ne l'ai pas vu", avoue celle qui prépare depuis deux ans la fête.

Lorraine Côté ajoute que les commentaires sur la fin de semaine du centenaire ont été très positifs. "Ce qui a attiré les gens à Dunrea de partout au Canada, ça a été l'occasion de pouvoir rencontrer des gens qu'ils n'avaient pas vus depuis 20 ou 30 ans. Ça a été très spécial ça".

Après la messe du centenaire, célébrée dimanche 2 août par l'archévêque de Winnipeg Adam Exner, un monument marquant le centième anniversaire a été dévoilé sur le lot adjacent à l'église.

Le village, fondé par des familles francophones en 1887, ne compte aujourd'hui qu'une centaine de résidants, dont une proportion décroissante de francophones. Selon un sondage effectué en 1905, le village était alors composé de près de 225 habitants.

J.-P. MOLGAT



Le film Nadine avec Kim Bassinger est à l'écran dès vendredi 7. Daniel Tougas revient en force la semaine prochaine.

GRÂCE À L'IMPORTANCE DES INVESTISSEMENTS EFFECTUÉS PAR LE CN – PLUS DE 250 M$ L'AN DERNIER UNIQUEMENT – LA CAPACITÉ DE TRANSPORT DES CÉRÉALES S'EST CONSIDÉRABLEMENT ACCRUE, CE QUI A PERMIS D'EN ACHEMINER DES MILLIONS DE TONNES DANS LES PORTS CANADIENS.

CETTE ANNÉE, LE CN PRÉVOIT CONSACRER 305 M$ À L'ACCROISSEMENT DE SON PARC DE MATÉRIEL DE TRACTION, À LA POSE DE NOUVEAUX RAILS, DE MÊME QU'À L'AMÉLIORATION DES TRIAGES, DE CERTAINES INSTALLATIONS ET DES POINTS DE CHARGEMENT DE DIVERS SILOS.



Investissements dans les transports céréaliers

CHEMINS DE FER NATIONAUX DU CANADA

Mémoire établi en application de l'alinéa 29 (1) a) de LA LOI SUR LE TRANSPORT DU GRAIN DE L'OUEST

Investissements céréaliers du chemin de fer en 1986

INTRODUCTION

Établi conformément aux dispositions de l'alinéa 29 (1) a) de la Loi sur le transport du grain de l'Ouest (LTGO), le présent document décrit les investissements que le CN a effectués dans le secteur du transport céréalier en 1986 en vue de favoriser la fiabilité et l'efficacité de son réseau ferroviaire qui peut ainsi répondre aux besoins actuels et futurs dans ce domaine.

Rendement – Transports céréaliers en 1986

Pendant la campagne agricole 1985-1986, le CN a acheminé 14,2 millions de tonnes de céréales et de produits céréaliers visés par la LTGO et dont le mouvement a pris naissance sur ses voies,. soit presque la même quantité que durant la campagne précédente.

Pour transporter la majeure partie des céréales récoltées en 1985-1986, le CN a utilisé une moyenne de 9 296 wagons-trémies du Gouvernement et de 2 874 wagons couverts lui appartenant. Par ailleurs, plus de 10 % des chargements céréaliers ont été transportés dans des wagons-trémies couverts que le CN a achetés grâce à des investissements des années précédentes.

Le CN a aussi acheminé 312 500 tonnes (métriques) de céréales de Thunder Bay aux ports de la côte est et 209 100 autres tonnes des ports des Grands-Lacs à ceux de l'Atlantique.

Investissements céréaliers en 1986

En 1986, CN Rail a investi 365,6 M$, avant déduction d'un crédit d'impôt à l'investissement de 3,7 M$. De plus, la Compagnie a reçu des subventions pour projets d'investissement de 34,5 M$ du gouvernement fédéral dans le cadre du Programme de revalorisation des lignes secondaires des Prairies. D'après les méthodes de versement direct et de répartition proportionnelle approuvées par la CCT, les investissements dans l'Ouest se sont élevés à 261,7 M$, dont 93,8 M$ ont été affectés au secteur céréalier.

Le Programme de revalorisation des lignes secondaires des Prairies permet d'utiliser un plus grand nombre de locomotives plus puissantes et plus productives et de wagons-trémies couverts de plus grande capacité qui se substituent graduellement aux wagons céréaliers couverts de 40 pieds de moins en moins nombreux.

Les investissements considérables que la Compagnie a effectués en 1986 et antérieurement ont eu pour effet d'améliorer l'efficacité de l'exploitation du Chemin de fer dans l'ouest du Canada. Le tableau ci-après fait état des immobilisations consacrées en 1986 à l'Ouest et au secteur céréalier plus particulièrement.

CN Rail
Immobilisations en 1986*
(en millions de dollars)

	Ouest canadien	Secteur céréalier
Traction	29,0	8,1
Autre matériel roulant	11,3	0,6
Voie	185,4	75,8
Autres installations	20,3	5,4
Points chargement/déchargement (terminaux)	15,7	3,9
Total immobilisations sur lignes CN	261,7	93,8

* Y compris les sommes investies dans le cadre du Programme de revalorisation des lignes secondaires des Prairies.

Des 93,8 M$ investis dans le transport céréalier, 75,8 M$ ont été consacrés à l'amélioration de la voie (rail, traverses en bois et en béton, ballast, ponts) et à d'autres installations dont :

- le remplacement des chevalets en bois par des structures en béton ou en acier
- la stabilisation de la plate-forme et la protection contre les éboulis.

D'autres crédits ont été affectés à l'entretien et à l'agrandissement des triages et des installations de réparation et d'entretien. Voici quelques exemples :

- construction d'une importante installation de décapage au jet et de peinture de wagons-trémies couverts à Transcona, au Manitoba
- rénovation du centre d'entretien et d'approvisionnement des locomotives diesels au triage Symington à Winnipeg
- construction d'un centre d'hébergement pour équipes de trains à Debden, en Saskatchewan.

Les immobilisations propres aux points de chargement et de déchargement (terminaux) ont servi à :

- la construction ou au prolongement des voies desservant les silos céréaliers à 23 endroits
- l'amélioration des installations du triage de Thunder Bay, en Ontario.

Environ 8,7 M$ ont été affectés au matériel roulant pour des achats, pour la remise à neuf de locomotives et de moteurs de traction, pour du matériel de travaux ainsi que pour d'autres améliorations apportées au matériel roulant. La commande de 44 locomotives passée en 1985 a été exécutée au début de 1986 avec la livraison des 8 dernières unités. Toutes ces puissantes locomotives, à haute productivité et à faible coût d'exploitation, seront mises en service dans l'Ouest.

En raison de leur ampleur, de nombreux projets ne sont complètement réalisés qu'après plusieurs années. Voici quelques exemples de ces projets qui étaient en voie d'achèvement en 1986 : pose d'un câble de transmission des données par fibres optiques et installation de signaux intermédiaires entre Edmonton et Vancouver, agrandissement du triage Thornton à Vancouver, installation de détecteurs de boîtes chaudes et de pièces traînantes à intervalles réguliers le long des voies principales et aux abords des agglomérations.

Depuis 1980, le CN a consacré plus de 400 M$ à la ligne Nord de la Colombie-Britannique menant à Prince Rupert. La Compagnie a transformé cette ligne secondaire en une ligne principale afin qu'elle puisse accueillir des wagons plus lourds et un trafic plus intense à des coûts moindres. Deux projets importants ont stimulé ces grands travaux, notamment la mise en valeur, par les gouvernements provincial et fédéral, des gisements de charbon dans le nord-est de la Colombie-Britannique, ainsi que la construction d'un terminal céréalier d'envergure mondiale par le consortium Prince Rupert Grain.

De tels investissements à long terme se fondent sur des études prospectives sur les installations et le trafic, les rajustements nécessaires étant effectués chaque année quant aux délais d'exécution ou aux engagements pris, selon le cas. Les investissements du CN dans l'Ouest vont permettre à la Compagnie de traiter le trafic prévu de façon plus sûre et plus rentable. Dans l'immédiat, la Compagnie s'attachera surtout à accroître sa productivité et à réduire ses coûts afin de permettre aux producteurs et aux expéditeurs canadiens de demeurer concurrentiels tant au pays qu'à l'étranger.

Principaux projets d'investissement pour 1987 et 1988

INTRODUCTION

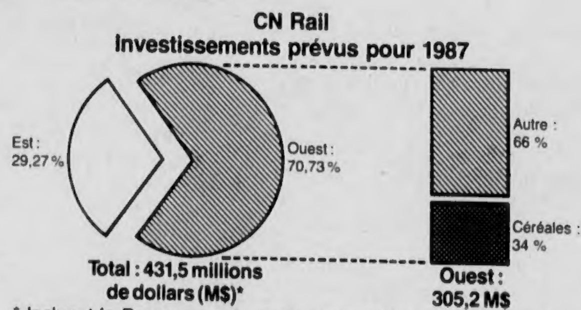
Établi conformément aux dispositions de l'alinéa 29 (1) b) de la Loi sur le transport du grain de l'Ouest (LTGO), le présent document décrit les projets d'investissement du CN pour les années 1987 et 1988.

Les prévisions de la première année reflètent les chiffres qui ont servi à l'établissement du budget annuel du CN. Pour atteindre les objectifs fixés, il faut savoir s'adapter constamment aux fluctuations du marché et faire face aux imprévus. Le niveau d'endettement du CN l'oblige aujourd'hui à réexaminer en profondeur tout projet d'investissement avant d'engager effectivement les crédits prévus.

Une grande partie des investissements de CN Rail reliés aux expéditions céréalières rejaillit sur d'autres secteurs du transport. Certains sont entièrement affectés au transport des céréales et sont donc comptabilisés à ce titre. D'autres, notamment ceux qui sont consacrés à la traction, au matériel roulant, aux voies principales, à l'informatique et au matériel de voie, servent à tous les types de transport. Il faut donc utiliser des méthodes statistiques afin de déterminer la proportion des investissements particuliers au transport céréalier. Le schéma ci-après indique le niveau des investissements affectés respectivement à l'Ouest et au transport des céréales.

Le plan d'investissement à moyen terme du CN, approuvé à la fin de 1986, prévoit que le niveau des immobilisations de CN Rail pour 1988 ne dépassera pas celui de 1987 et pourrait même, pour des motifs d'ordre financier, devoir lui être inférieur.

CN Rail
Investissements prévus pour 1987



* Incluant le Programme de revalorisation des voies céréalières.

MATÉRIEL

La majorité des crédits de ce poste seront affectés aux locomotives. En 1987, CN Rail consacrera une somme capitalisée d'environ 41 M$ à l'achat de 20 locomotives diesels-électriques. Bien que les locomotives soient utilisées dans tout le Réseau, la plupart des nouvelles unités seront exploitées dans l'Ouest.

Par ailleurs, la Compagnie ne prévoit acheter aucun wagon réservé exclusivement au transport céréalier. Cependant, 1 000 wagons-trémies couverts seront remis à neuf et des ententes sur la location à court terme des wagons seront conclues pour répondre aux besoins. De plus, grâce à des subventions du gouvernement, on procède actuellement à la remise à neuf de 987 wagons couverts de 40 pieds qui seront mis en service dans la région de Churchill.

VOIE FERRÉE

Le budget de 1987 prévoit 80,4 M$ pour la pose de 262,6 milles de rail neuf dans l'Ouest, dont près de 90 % sont constitués de rail de 136 lb. Les programmes de renouvellement des rails en voie principale touchent la ligne reliant Prince George à Prince Rupert, la voie principale entre Edmonton et Vancouver et une partie de la voie allant de Winnipeg à Thunder Bay. En outre, 28,5 milles de rail de remploi seront posés. On prévoit également installer 208 000 traverses en béton et 703 500 traverses en bois traité, travaux qui nécessiteront des immobilisations de 32 M$; de même, on engagera 15,4 M$ pour la mise en place de 1 394 200 verges cubes de ballast. Plus de 13 M$ seront consacrés aux ponts, ponceaux et chevalets, et plus de 15 M$ seront alloués aux câbles de fibres optiques destinés à améliorer les systèmes de signalisation et de communication ferroviaires.

TRIAGES ET AUTRES INSTALLATIONS

L'agrandissement de la section principale du triage Thornton à Vancouver se poursuivra et des crédits de 1,4 M$ ont été dégagés à cette fin pour 1987.

D'autre part, de tous les investissements affectés aux contrôles informatisés, au matériel informatique et aux systèmes de traitement des données dans l'ensemble du Réseau, environ 5,5 M$ seront consacrés à l'Ouest.

POINTS DE CHARGEMENT ET DE DÉCHARGEMENT

Afin de faciliter le transbordement des céréales des silos aux wagons du Chemin de fer, le CN consacrera, parallèlement aux projets d'investissement des sociétés de stockage, la somme de 1,7 M$ à l'amélioration des voies et des embranchements desservant les silos céréaliers.

RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Le CN a toujours accordé des crédits à la recherche et au développement. En 1987, il maintiendra cette politique en affectant 1,5 M$ à des projets intéressant l'ouest du pays, principalement en ce qui concerne l'élaboration de systèmes de pointe pour le contrôle de l'exploitation des triages à bosse, pour l'inspection en voie du matériel roulant et pour la transmission de données relatives au contrôle des trains.

CONCLUSION

Grâce à ses réinvestissements dans l'Ouest et à ses modestes injections de nouveaux capitaux soigneusement planifiées, le Canadien National ne cesse d'accroître la qualité, la fiabilité et l'efficacité de ses transports céréaliers.

Pour se procurer, sans frais, un exemplaire de la présente déclaration dans les deux langues officielles, s'adresser à:

Communications aux affaires céréalières
224-123 Main St.
Winnipeg Manitoba
R3C 2P8



LE CÉRÉALIER CANADIEN

Construction de la salle communautaire

Réunion publique à la mi-septembre

Malgré les intempéries de la dernière journée du Festival de la framboise à Richer, près de 1500 personnes se sont présentées pour participer aux activités, ou tout simplement observer ce festival qui semble se distinguer par son originalité.



Des framboises, c'est bien. Mais n'oublions pas le baseball...

Les Guétré, organisateur du Festival, cultivateur de framboises, est l'un de ceux qui a oeuvré pour faire de Richer la capitale de la framboise, estimées à 10 000$.

"L'année prochaine, on va s'y prendre différemment, probablement en se concentrant un peu plus sur le mud-run", a-t-il dévoilé.

Parmi les activités uniques qui distinguent le Festival de bien des activités du genre au Manitoba rural, on remarque le concours de mangeurs de tarte à la framboise, le concours de mangeurs de melon d'eau et la roulette bovine.

"Le cow-flop-drop a été très populaire", assure Lee Guétré.

(*Le concours consiste à deviner sur quelle case d'un terrain une vache bien repue disposera de son surplus alimentaire.*)

Bien qu'ils aient invité plusieurs dignitaires au Festival, les organisateurs ont été bien déçus de n'avoir pu en accueillir aucun. Des visiteurs de la Californie, de Paris et du Mexique ont toutefois eu droit aux friandises à la framboise, préparées de toutes les façons imaginables: du jus de framboises jusqu'au rasberry split.

La capitale de la framboise, qui a forgé sa réputation voilà huit ans en inaugurant ce genre de culture dans la province, cherche à prélever des fonds pour la construction d'une salle communautaire le printemps prochain.

"Avec les recettes de ce Festival, nous avons déjà en banque près de 18 000$, estime Lee Guétré. Le projet est évalué à 75 000$.

Cependant, si le comité éprouve des difficultés imprévues à prélever les fonds requis, les organisateurs songent déjà à demander le statut de district récréatif, ce qui permettrait de prélever les vonds voulus via les taxes.

Une assemblée générale a été prévue pour le dimanche 13 septembre, à l'école du village.

La prochaine activité pour prélever des fonds pour la salle communautaire sera un carnaval d'hiver, qui se déroulera la 2e semaine du mois de février.

Jean-Paul MOLGAT

L'abbé Marcel Dacquay, malade de novembre 84 à juillet 87, s'est amusé à écrire en septembre 1985 un livre intitulé "VIE ET SOUVENIRS D'UN PRÊTRE—SOLDAT", où il raconte son enfance, sa vie de séminaire, sa vie comme soldat, sa vie comme prisonnier, sa vie comme vicaire et enfin son retour au Canada.

Son 2e livre écrit en juillet 1987 est intitulé: "LA SUITE À VIE ET SOUVENIRS D'UN PRÊTRE-SOLDAT", raconte sa vie à Saint-Boniface, à Lourdes, à Ile-des-Chênes, à Otterburne et enfin sa vie au couloir Saint-Antoine, à l'archevêché de Saint-Boniface.

Vous trouverez ces 2 livres à la BOUTIQUE DU LIVRE, 325, rue Kenny, à un prix modéré. Bonne chance.

INFIRMIÈRE MONITRICE

(2 POSTES À MI-TEMPS)

Steinbach et Beauséjour

Dans un cadre multidisciplinaire, le titulaire établit, met en oeuvre et évalue des plans de soins ayant pour but de fournir aux clients diabétiques les connaissances nécessaires pour prendre en main leur propre santé. VEUILLEZ PRÉCISEZ QUELLE VILLE VOUS PRÉFÉREZ.

Baccalauréat en soins infirmiers, inscription à la *Manitoba Association of Registered Nurses* et 2 ans d'expérience dans un domaine connexe. Combinaisons valables d'études et expérience acceptées pour salaire et classification identiques. Région de Steinbach: préférence donnée aux candidats bilingues. Le titulaire doit résider dans la région ou devra s'y installer et posséder un permis de conduire et un véhicule.

Salaire: 28 067$ à 39 187$ par an

Numéro de concours: 1326

Date de clôture: 17 août 1987

Veuillez faire votre demande par écrit au:

Service de la gestion
des ressources humaines
Santé Manitoba
330, rue Graham, pièce 602
Winnipeg (Manitoba)
R3C 4A5



Collège Mathieu

Le Centre fransaskois de ressources culturelles et pédagogiques

Gravelbourg (Saskatchewan), S0H 1X0
(306) 648-3105

Le Lien est à la recherche d'un

ASSISTANT À LA PRODUCTION

Tâches principales:

- Faire les recherches nécessaires afin de connaître les différents aspects de la production
- Coordonner un comité de travail sur la production
- Identifier des sources de financement pour la production
- Identifier des projets de production
- Assurer la diffusion du dossier «production»
- Assister le directeur du Lien dans l'animation auprès de la clientèle
- Responsable du secteur production: objectifs, budget, contrôle, etc...

Durée de l'emploi: contrat d'un an

Exigences:

- Formation en production et/ou communication
- Connaissance du milieu fransaskois
- Expérience dans un ou plusieurs aspects de la production
- Formation de niveau universitaire
- Capacité de se déplacer

Salaire: selon la formation et l'expérience

Date de fermeture du concours:

Les candidats intéressés doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant le **28 août 1987** à

Michel Vézina
Le directeur

Le Centre culturel franco-manitobain

est à la recherche d'un(e)

aide au maintien

Sous la direction du chef de maintien l'employé aura la responsabilité de l'entretien régulier de l'intérieur et de l'extérieur de l'édifice du CCFM.

EXIGENCES:

- facilité de communiquer en français et en anglais;
- capable d'accepter des directives et de travailler en équipe.

RÉMUNÉRATION:

- selon l'expérience.

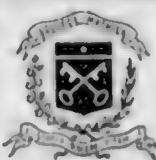
ENTRÉE EN FONCTIONS:

- le 17 août 1987

Toute personne intéressée est priée de poser sa candidature en envoyant un curriculum vitae avant **le 10 août 1987** au.



Directeur général
340, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G7



Collège Mathieu

Le Centre fransaskois de ressources culturelles et pédagogiques

Gravelbourg (Saskatchewan), S0H 1X0
(306) 648-3105

Le Lien est à la recherche d'un

TECHNICIEN À L'AUDIO-VISUEL ET À L'INFORMATIQUE

Tâches principales:

- Responsable du bon fonctionnement de l'équipement informatique et audio-visuel
- Développer les fichiers de la base de données informatique (Logiciel de fichier: MICROSOFT FILE)
- Faire la mise en page assistée par ordinateur des différents documents du Lien et aider à leur montage: photocopies, brochage, envoi, etc
- Assister à la clientèle du Lien dans l'utilisation du matériel audio-visuel
- Assister à la classification et à la documentation des différents documents du Lien
- Participer aux activités de promotion du Lien

Durée de l'emploi: 1 an

Exigences:

- 12ème année (minimum)
- Formation dans un domaine connexe à l'informatique et à l'audio-visuel
- Connaissance de l'ordinateur Macintosh Plus un atout

Salaire: Selon la formation et l'expérience

Date de fermeture du concours:

Les candidats intéressés doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant le **28 août 1987** à

Michel Vézina
Le directeur

Manitoba



Vérificateur

Le contrôleur principal dépend du contrôleur en chef de Développement coopératif Manitoba et s'occupe de vérifier et d'examiner le système des credit unions et caisses populaires. Le travail de révision comprend toutes les sphères de gestion et porte plus particulièrement sur la qualité de la gestion du portefeuille des prêts. Le titulaire sera chargé de repérer les problèmes potentiels et de faire les recommandations qui s'imposent.

Le candidat sélectionné devra posséder des dons de communication et des facultés analytiques exceptionnels ainsi qu'une expérience solide dans le domaine de l'industrie financière. L'expérience en vérification et l'aptitude à travailler en milieu francophone seront considérées comme un atout. Les membres des groupes visés par le programme d'action positive sont encouragés à poser leur candidature.

Salary: de 38 620 $ à 49 287 $ par an
Competition No.: 1317
Closing Date: le 17 aôut, 1987
Apply in Writing to: Commission de la fonction publique
904 - 155 rue Carlton
Winnipeg (Manitoba) R3C 3H8

Un employeur qui donne des chances égales

Explorations dans les arts

Le programme Explorations du Conseil des Arts du Canada offre des subventions pour la réalisation de projets novateurs qui abordent la création artistique de façon nouvelle, s'inspirent de plus d'une discipline ou répondent à des besoins précis dans l'évolution de l'activité artistique.

Tout particulier, groupe, ou organisme sans but lucratif ayant un projet original et bien conçu peut présenter une demande. Les propositions sont évaluées par des comités de sélection régionaux. Le processus dure environ quatre mois.

La date limite pour soumettre un formulaire de demande au prochain concours est le **15 septembre**. La date limite du concours suivant est le **15 janvier**.

Toute question concernant l'admissibilité d'un projet doit être réglée bien avant ces dates. Les demandes de formulaires doivent être accompagnées d'une brève description du projet et d'un curriculum vitae de la personne responsable du projet.

Pour renseignements, écrire à:



Explorations
Conseil des Arts du Canada
C.P. 1047
Ottawa (Ontario) K1P 5V8

L'ABC du shopping grande surface

Depuis que le monde est monde (quelques années avant l'avènement du New Burger Bundle) l'être humain mange. La nourriture est à la base de la survie. Mais personne ne pouvait prédire qu'au 20e siècle nous serions obligés d'acheter toute notre nourriture dans ces multinationales alimentaires: les grands magasins.

De prime abord, il y a dans ces grandes épiceries quelque chose de foncièrement inquiétant: les fruits ont l'air trop frais. Depuis quand une banane est-elle d'un jaune parfait sauf dans les annonces commerciales? Depuis quand les oranges brillent-elles à la maison quand on ferme l'armoire?

Or, première grande règle: méfiez-vous des fruits qui brillent.

Deuxièmement: faites attention à la musique. En entrant dans un grand magasin vous sentirez tout de suite un étourdissement qu'on appelle "musicus ascenseuricus". C'est-à-dire le vertige que donne un grand bâtiment quand on y joue du muzak d'ascenseur. Les magasins amplifient ce malaise en augmentant graduellement la vitesse de la musique pour assurer l'écoulement rapide des consommateurs entre les piquets de grève.

Troisièmement, lorsque vous prenez un panier à provisions à roulettes, si vous ne réussissez pas à le séparer des autres, ne tirez pas plus de deux ou trois fois. Non seulement parce que cela fait beaucoup de bruit, mais parce que, plus vous forcez, plus vous ferez plaisir au petit morveux derrière vous qui les a soudés ensemble.

En plus, si vous avez choisi un panier dont les roulettes sont incontrôlables, n'attendez pas d'avoir écrasé deux ou trois personnes avant d'en choisir un autre. Au cas où il n'en resterait plus, avancez lentement vers une personne dont le panier est presque vide ou momentanément abandonné et faites calmement l'échange.

Le 1er vendredi du mois — **Daniel TOUGAS**



Sachez comment shopper au supermarché!

Lorsque vous circulez entre les rayons, vous apercevrez sûrement quelques paniers à provisions qui ont une allure plus sportive que le vôtre, poussés par de vieilles dames. Ces femmes sont à éviter à tout prix!

Jetez un coup d'oeil aux roulettes, s'il y a un "x" rouge gravé sur le chrome en avant, cela indique que le panier en question est officiellement reconnu par la police comme une arme dangereuse et meurtrière. Plus il y a de "x", plus elles sont dangereuses.

Alors si vous entendez derrière vous le vrombissement des roulettes d'un "x-10", rendez-vous immédiatement à la caisse, et appelez la police, ou Bernard Christophe. En attendant les gendarmes, nous vous suggérons de: a) vous recouvrir de cire et faire semblant que vous êtes une pomme, ou encore; b) endosser un tablier blanc et refuser d'écouter les questions que les gens vous posent. Cela donnera l'impression que vous êtes un employé du magasin.

À la fin de votre shopping, pour gagner du temps et éviter les queues, sortez 9 articles de votre panier à la caisse indiquant "9 articles ou moins", et ensuite sortez, un à la fois, vos 40 autres articles en disant "oh, j'ai oublié ça".

Il est important ici de varier l'intonation et le rythme de la voix de façon à ce que vous traduisiez pour chaque nouvel article, une impression de surprise de plus en plus exagérée. Par exemple: "Quoi! Un autre sac de patates de dix livres?! Ou encore: "Incroyable! Je ne les avais pas vus ces six pains-là!"

Aussi, en attendant votre tour à la caisse, si vous regardez les achats des autres, évitez les commentaires tels que: a) Manges-tu autre chose que les chips? ou b) De quelle couleur sont tes cheveux en réalité? ou encore c) Toi non plus tu n'arrives pas à y aller naturellement?

Si vous ne pouvez pas retenir vos commentaires, assurez-vous que les articles sur lesquels vous allez commenter appartiennent au petit homme chauve à côté des TV Guides et non pas au monstre musclé derrière les Cosmopolitans.

Et finalement, tâchez de ne pas culbuter à la sortie, vos sacs dans les bras. Après tout, c'est le seul véritable service qu'ils nous rendent: les portes s'ouvrent d'elles-mêmes.

DE Biais

Une création collective de l'équipe de La Liberte, illustrée par David McNair.

De Biais *revient la semaine prochaine*



BÂTISSES

La Banque royale du Canada
(460, rue Main)

En 1911, Banker's Row (*la rue Main, entre Portage et William*) était en pleine expansion. Les diverses banques canadiennes y ouvraient des succursales, les unes plus monumentales que les autres.

Voilà pourquoi la Banque royale du Canada a embauché la firme de Carrere et Hastings de New York pour construire un édifice qui rivaliserait avec la Banque de Toronto, le bâtiment voisin au 456, rue Main.

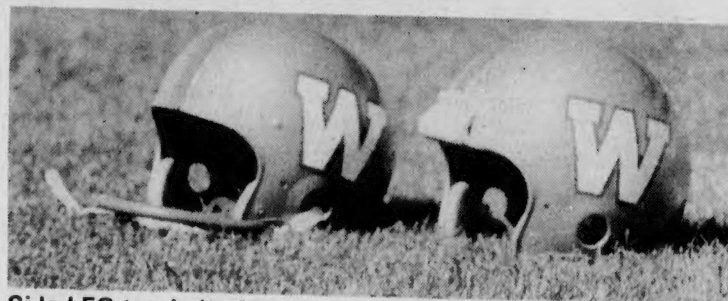
L'extérieur de l'édifice, fini en granite rose travaillé, témoigne d'une solide richesse. Des grilles de bronze protègent la porte et les fenêtres du bâtiment.

L'intérieur était luxueux, avec murs et comptoirs en marbre Hauteville. Une fois terminé, le bâtiment était l'un des plus prestigieux à Winnipeg.

La Banque royale a occupé l'édifice jusqu'en 1928, suivie du Canadian Colonization Department jusqu'en 1950. On a restauré l'ancienne banque à la fin des années 50.

Le 5e Quart

Jean Gaudry n'a jamais lu le 5e Quart


Si la LFC tombait, Jean ne pleurerait pas.

Le drame, c'est qu'il faut parfois, comme quart de sofa, être honnête. C'est-à-dire accepter que pendant la saison des Bombers, il existe des gens parfaitement normaux, dont certains pourraient être nos ami(e)s, qui ne vivront aucun tressaillement lorsque Ty sackera Dewalt samedi soir.

Jean Gaudry fait partie de ces personnes-là. Enfin presque. "D'une façon ou d'une autre, je vais une couple de fois au stade par an", assure le directeur de la caisse pop d'Ile-des-Chênes.

Oui, mais comment peux-tu apprécier vraiment le jeu si tu ne suis pas à la trace les exploits des Gros Bleus, Jean? "Oh, il y a moyen d'apprécier quand même. J'aime les réactions de la foule. Même quand ils perdent, il y a toujours un certain support dans la foule. Ça donne une ambiance. Je préfère aller au stade que de regarder une partie à la télé".

Mais c'est un bon début, tout ça!

Peut-être qu'il y aurait moyen, en rusant un petit peu, de l'intéresser au sort des Bombers? Puisqu'il "aime l'entraînement de la foule", peut-être suffirait-il qu'une bunch de quarts de sofa l'invite à tour de rôle au stade?

Imaginez que Jean Gaudry voit la lumière à 15 secondes de la fin d'une partie contre Edmonton, l'ennemi juré, lorsque Tommy Clements décoche une bombe à Jeff Boyd pour le touché gagnant?

Pour savoir avec certitude s'il a été touché par la grâce footballistique, il suffira tout simplement de l'observer pour voir s'il crie plus fort que Charles Laflèche, Leroy, un des frères Boucher, Robert Jeanson ou Paul Saurette. (*Ronald Gosselin dira rien parce que Tommy aura garroché la bombe*).

Evidemment, on n'a pas encore réussi à convertir Jean Gaudry, qui préfère encore la chasse et la pêche. Car pour tout vous dire, les boys, il reste du chemin à faire: Jean ne serait pas badré si la Ligue canadienne de football s'écroulait!

Mais sait-on jamais. Il reste du temps en masse pour réussir une bonne conversion. Le chemin de Damas est au moins aussi long que la route vers la Coupe Grey. Première station pour Jean Gaudry qui vient de lire son premier 5e Quart: Winnipeg-B.C.

Bernard BOCQUEL

IN MEMORIAM



ST-ONGE

À la douce mémoire de notre chère maman et ma femme, Jeanne, décédée le 7 août 1986. Tu nous manques!

Adolphe et les enfants

Nécrologie

LÉO ARMAND SARRASIN

C'est avec grand regret que la famille de Léo Sarrasin annonce son décès soudain et inattendu le mercredi 8 juillet à Marathon (Ontario) à l'âge de 71 ans.

Lui survivent sa chère épouse Barbara, ainsi que ses trois filles, Janelle, épouse de Wayne Reynolds de St-Eustache, Roxane, épouse de Gilbert Savard de St-Boniface, Sylvie et Gérard Boudreau des Iles-de-la-Madeleine; cinq petits-enfants, Lisbeth, Joël, Amelie, Alix et Marc; deux frères Raoul et son épouse Kay, Philippe et son épouse Pearl; trois soeurs, Olive et son époux Lucien Curé, Alice et son époux Nerée Curé et Agnès Sarrasin Bourgeault; plusieurs neveux et nièces.

Léo fut précédé dans la tombe par sa mère, née Antoinette Lepire et par son père, Hector Sarrasin, ses frères Armand, Florent, Edouard et ses soeurs Cécile et Irène.

Il est né, a grandi et a fait ses études à Ste-Elizabeth (Manitoba).

Il a fondé la compagnie Sunshine Window Cleaning ou il a oeuvré durant 16 années. À partir de 1960, il est devenu fermier à Lorette (Manitoba) et ce, jusqu'en 1976, année où il prit sa retraite. Au moment de sa mort, il avait sa résidence à Arnes (Manitoba).

Léo s'est toujours impliqué dans la paroisse et dans le travail communautaire ou il fut commissaire d'écoles à la Division scolaire de La Seine durant plusieurs années. Membre actif des Chevaliers de Colomb, il a été un membre fondateur du Conseil Goulet. Il a été Grand Chevalier du Conseil Jubinville, et Fidèle Navigateur, de l'Assemblée Taché du 4e Degré.

Ses passe-temps favoris étaient la lecture, le golf, le ski de fond et les voyages.

Les funérailles ont été présidées par le Révérend Père Aurèle Lemoine en l'église Précieux-Sang, le 14 juillet à 2 heures de l'après-midi. La demi-heure qui a précédé a été consacrée aux amis qui rencontraient la famille à l'entrée de l'église. L'inhumation a eu lieu au cimetière de St-Boniface.

Le salon mortuaire Desjardins était en charge des arrangements.

Les fêtes jubilaires chez les Filles de la Croix

Un événement doublement extraordinaire

C'est déjà assez extraordinaire, quand on y pense, qu'une religieuse ait pu se dévouer au service de la communauté pendant 60 ans. Mais quand deux religieuses qui sont soeurs fêtent leur 60e de vie religieuse le même jour au même endroit, c'est doublement extraordinaire.

Toute jeunes encore, Lucille et Bernadette Morin à 9 et 12 ans respectivement, craignaient que le déménagement de leur famille de Montréal à Laflèche (Saskatchewan) en 1917 allait les empêcher de répondre à leurs vocations religieuses.

Mais le déménagement, qui avait comme but d'offrir un climat plus sain aux aînés de la famille Morin, atteints de tuberculose, n'a nui aucunement aux espérances des jeunes filles. Elles ont retrouvé, par pur hasard à Laflèche, la communauté des Filles de la Croix.

Et en 1927 Lucille Morin, 22 ans, devint soeur Claire Saint-Laurent et sa soeur Bernadette, 19 ans, devint soeur Claire-Lucille, dans le couvent de Saint-Adolphe au Manitoba.

Saint-Adolphe

"Ce qui a attiré les deux soeurs à la communauté des Filles de la Croix, c'était la modestie et la simplicité qu'on y retrouvait, et qu'on y retrouve encore d'ailleurs", explique Soeur Rose-Marie Lambert, supérieure provinciale.

Depuis sa fondation à La Puye en France en 1806, la communauté concentre surtout ses efforts dans les services de pastorale et auprès des malades, des personnes âgées et des jeunes.

Lorsque les soeurs se sont établies en Saskatchewan et au Manitoba en 1905, l'accent a été mis sur l'enseignement, vu le manque de personnes capables de pratiquer cette profession à l'époque.



Les Jubilaires sont: (*assises, de g. à d.*) soeur Claire Brunet et soeur Lucille Morin; (*debout, de g. à d.*), soeur Cécile Aimé, soeur May Rodway et soeur Bernadette Morin. Une congrégation présente dans l'Ouest canadien depuis la création de la Saskatchewan.

Parmi les soeurs jubilaires s'étant dévouées à l'enseignement, on retrouve:

Soeur Claire Saint-Laurent, née Lucille Morin à Montréal en 1905, qui a passé 40 de ses 60 années de vie religieuse à enseigner à Saint-Adolphe, Saint-Claude, Saint-Malo, Holy Cross et à Bellegarde (Saskatchewan).

Soeur Claire-Lucille,, née Bernadette Morin à Montréal en 1908, la soeur de soeur Claire Saint-Laurent, qui a aussi passé plus de 40 ans de ses soixante ans de vie religieuse dans l'enseignement à La Salle, Saint-Adolphe, Aubigny, Saint-Malo, ainsi qu'à Bellegarde et Willow Bunch en Saskatchewan.

Soeur May Rodway, aussi connue comme soeur Marie Joséphine, née à Saint-Vital en 1917, a passé plus de 35 ans de ses 50 ans de vie religieuse dans l'enseignement à Saint-Claude, Saint-Malo et Saint-Adolphe ainsi qu'à Laflèche en Saskatchewan.

Deux des jubilaires ont oeuvré dans le service communautaire dont **soeur Claire Brunet**, aussi connue comme soeur Jeanne Madeleine, née à Montréal en 1913. Pendant dix ans, elle a été directrice de postulat à Igon, France et de pensionnat à Saint-Adolphe. Le restant de ses 50 ans de vie religieuse ont été passée en aide communautaire à Fontarabie, Espagne, Saint-Gérard et Sherbrooke, Québec, Aubigny, Saint-Claude Saint-Vital ainsi qu'à Laflèche, Bellegarde et Storthoaks en Saskatchewan.

Soeur Cécile Aimé, née à Antler, Saskatchewan en 1941, se spécialise depuis ses 25 ans de vie religieuse dans l'aide communautaire, la visite des vieillards et des malades et comme sacristine à La Salle, à Saint-Boniface et à Laflèche et Willow Bunch (Saskatchewan).

Au mois de septembre, les Filles de la Croix célèbreront le 25e anniversaire de leur mission au Brésil, fondée par une Manitobaine, soeur Noëllia Dorge.

Jean-Paul MOLGAT

LES PETITES ANNONCES

FACILE ET EFFICACE!

Les **PETITES ANNONCES**, c'est encore plus payant quand on connaît bien la recette.

Votre **PETITE ANNONCE** doit nous parvenir au plus tard le lundi **par écrit et être payée d'avance** aux tarifs suivants:

moins de 20 mots (**5$** ou **7,50$** pour deux semaines); 21 à 28 mots (**6$** ou **9$**); 29 à 35 mots (**7$** ou **10,50$**); 35 à 42 mots **au maximum** (**8$** ou **12$** pour deux semaines).

À VENDRE: Saint-Boniface 44 500$. Joli petit bungalow de deux chambres à coucher, en très bon état et très propre.
Saint-Vital, 79 500$, bungalow de 9 ans, trois chambres à coucher, salon avec place à manger, cuisine avec coin-repas, sous-sol isolé, plomberie prête pour deuxième chambre de bain.
Immeubles: un de 15 appartements, deux de 6 appartements, deux de 5 appartements. Appelez Nap ou Bernice, Sherlock Homes, 237-8878, 24 heures sur 24.
641-

ASPIRATEURS Filter Queen ou Electrolux presque neuf. Garantie 5 ans. 150$. Composez le 237-0204.
467-

AUBAINES D'ÉTÉ: payer et emporter seulement. Tapis «gazon» à partir de 2,99$/v². Prélarts sans cirage en vinyle à partir de 3,98$/v². Tapis à endos caoutchouté à partir de 3,98$/v². Saxony en nylon à endos caoutchouté à partir de 8,98$/v². Des centaines de fins de rouleaux — économisez jusqu'à 60%. Peinture à partir de 13,98$ le gallon. Ouvert jusqu'à 20h, 50, rue Archibald. A & R Carpet Barn. 233-3061.
300-

À LOUER: une maison de deux chambres à coucher à St-Boniface. Libre le 1er septembre. Composez le 233-1593.
679-

À LOUER: appartement type bungalow, à l'angle de la rue Hamel et Aulneau. Rez-de-chaussée, deux chambres à coucher, tout repeinturé, stationnement. 475$ par mois. Composez le 237-6519.
680-

Gardienne disponible à St-Boniface Nord, du lundi au vendredi. Composez le 233-9566.
681-

À VENDRE: lit simple, laveuse et sécheuse «Maytag». Composez le 233-4085.
682-

Célibataires - l'amour et la compatibilité existent aussi pour vous. Il vous reste encore de bons moments. Appelez *The Dating Place* au 949-9139 pour un nouveau départ: 305-504, rue Main.
683-

À LOUER: appartement d'une chambre à coucher pour personne tranquille, sur l'avenue de la Cathédrale (St-Boniface). 325$ par mois plus stationnement. Libre le 1er septembre. Composez le 233-1069.
684-

LOTS À VENDRE: Lorette Subdivision Terro, services compris, près d'écoles. Composez le 257-2265.
668-

À LOUER: chalet à la baie Traverse, près de la plage Albert. Bon marché. Composez le 261-0786 ou 269-3715.
678-

RECHERCHE: une gardienne pour un garçon de 10 mois à partir du 2 septembre. Les heures seront de 9h à midi du lundi au vendredi. Composez le 253-7841.
669-

L'ASSOCIATION des étudiant(e)s du Collège de Saint-Boniface dresse une liste de logements pour étudiant(e)s. Si vous avez un logement ou une chambre à louer, composez le 237-9963 entre 9h et 16h.
670-

RECHERCHE une gardienne qui demeure très près de l'école Lacerte, pour s'occuper d'une fillette de cinq ans qui ira à la maternelle le matin. Composez le 832-3255.
671-

RECHERCHE: une gardienne pour mon fils de deux ans, chez moi, entre 8h30 et 17h30 du lundi au vendredi, commençant au mois de septembre. Expérience et références requises. Salaire négociable. Composez le 237-9879 entre 17h et 20h30.
672-

RECHERCHE: gardienne francophone pour garder une fille d'un an et demi, soit chez moi ou chez vous, les lundis, mercredis et vendredis. Composez le 772-6448.
673-

À VENDRE: machines à coudre «Sergers, Bernina et Omega», prix spéciaux. Nous réparons toutes marques et modèles au «Centre Bernina». Composez le 1-836-2691.
674-

RECHERCHE: gardienne pour un enfant de six mois, du lundi au vendredi, chez vous. Préférablement quelqu'un avec expérience. Composez le 269-5952 après 17h.
675-

À LOUER: Saint-Boniface, bungalow de trois chambres à coucher avec salle de récréation, garage double, belle cour clôturée. Libre le 1er août ou aussitôt que possible.
Parc Windsor, bungalow de deux chambres à coucher avec salle de récréation. Libre le 1er août ou le 1er septembre. 695$. Composez le 256-1911 ou le 942-0141 poste 6339.
676-

À LOUER: Cinq bureaux neufs, rue Des Meurons, grandeurs variées. Composez le 269-1178.
386-

OFFRE D'EMPLOI
SECRÉTAIRE DE DIRECTION

FONCTION:

La candidate sera responsable du travail de secrétariat du secteur administration. Elle exercera une variété de tâches cléricales et de dactylographie et fera usage de machines de bureau telles que la traiteuse de textes. Cette personne pourra s'occuper de l'organisation matérielle des réunions, convoquer les participants et préparer les dossiers nécessaires pour le domaine de l'administration. Elle devra assister aux diverses réunions des cadres et du Bureau de direction ainsi que du Conseil d'administration, prendre les notes et rédiger les procès-verbaux après chaque réunion.

La candidate devra superviser ses subordonnées dans leur travail et s'assurer que les procédures établies sont suivies et que le rendement de chacun est convenable.

CONNAISSANCES ET COMPÉTENCES:

Excellente connaissance de l'orthographe, de la grammaire et de la composition de lettres d'affaires.

Bonne connaissance de la pratique et des procédures du bureau.

Habilité à prendre des décisions en accord avec les politiques de l'Association.

Habilité à absorber et à apprendre les tâches qui lui sont confiées.

Habilité à superviser le personnel au secrétariat.

Habilité à maintenir des relations de travail avec d'autres employés et le public.

Posséder de l'initiative dans la planification du travail et de le terminer à temps.

Connaissance et pratique des machines à traitement de textes, ordinateur, un atout.

Connaissance des systèmes de classification.

EXIGENCES:

Avoir complété le cours secondaire de sa province et un cours de secrétariat dans une académie commerciale reconnue et posséder au moins cinq (5) années d'expérience dans un bureau,

ou

une équivalence académique au lieu des années d'expérience requises moyennant un minimum d'expérience d'une année dans un bureau.

SALAIRE: 14 200$ à 20 200$

LIEU DE TRAVAIL: Régina

Faites parvenir votre curriculum vitae avant le **1er septembre 1987** à l'attention de:

Monsieur Paul-André Baril
Directeur général par intérim
L'Association culturelle franco-canadienne
de la Saskatchewan
2132, rue Broad
Régina (Saskatchewan)
S4P 1Y5

T'es en parenté avec qui, toi?



Stéphanne-Marie Campagne Fortier, fille de Carmen Campagne et de Daniel Fortier de Saint-Boniface, née le 18 juillet 1987. Les grands-parents sont: Marguerite (née Giraudier) et Émile Campagne de Willow Bunch (Saskatchewan) et Estelle (née Lalonde) et Paul Fortier de Zenon Parc (Saskatchewan). La nièce officielle du groupe rock Hart-Rouge est aussi l'arrière-petite-fille d'Adrienne Lalonde (née April) de Zenon Parc (Saskatchewan).

*(Nous rappelons à nos abonné(e)s que cette nouvelle rubrique est **GRATUITEMENT** à leur disposition. Nous publierons les photos d'enfants âgés de moins d'un an.*
N'oubliez pas d'inclure tous les renseignements importants de sorte que tout le monde puisse savoir exactement: **T'es parenté avec qui, toi?**

Il n'est jamais facile de quitter

Si les communautés chrétiennes sont parfois bouleversées par les nominations au sein du presbyterium, qu'en est-il alors des prêtres?



Claude BLANCHETTE

Hommes choisis par Dieu pour servir, en collaboration avec leur évêque, l'Église qui réside à tel endroit précis, les prêtres demeurent des hommes qui, avec leurs grandes qualités et possibilités, ont des faiblesses et des défauts.

Ayant promis l'obéissance, ils ne seront pas toujours obéissants, consacrés dans la fidélité et le service, ils ne sauront pas toujours servir sans compter, appelés à devenir tous les jours un peu plus l'homme de Dieu et de l'Église, ils seront parfois un peu trop homme du monde.

Et pourtant, au-delà de leurs faiblesses qui sautent aux yeux des gens qui les connaissent, ces prêtres ont un coeur qui ne demande pas mieux que d'aimer, une intelligence qui cherche à comprendre, une affectivité qui veut être reconnue et acceptée, des mains qui voudraient tellement mieux servir, des pieds qui voudraient courir les rues et ruelles, une bouche qui veut annoncer la Bonne Nouvelle, des yeux qui pénètrent les coeurs et les vies, des bras qui veulent enserrer celui qui pleure et qui peine, et quoi encore...

Ces hommes ne sont pas des «blocs de glace» qui, mécaniquement, acceptent, sans hésitations et doutes, les changements qui leur sont proposés, les désenracinements qui leur sont parfois imposés.

Il y a chez eux, comme chez bien des personnes, des relents d'égoïsme qui font qu'ils ne veulent pas toujours quitter une paroisse où ils sont bien pour aller à l'aventure et recommencer à neuf. Il y a chez eux, comme ailleurs, des certitudes qui ne sont pas facilement ébranlées, des désirs qui ne se laissent pas contredire, des projets et des desseins qu'ils entendent mener à terme.

Un signe parlant

Et pourtant, il y a également chez eux un vouloir profond de servir l'Église.

Et le conflit entre les deux, entre leurs faiblesses et leur idéal, est parfois très pénible.

Je ne puis que m'émerveiller devant leur profond esprit de foi et leur disponibilité, certes parfois hésitante et à contre-courant, mais toujours ouverte aux signes du Seigneur. Ces prêtres, mes confrères, qui acceptent des changements difficiles, des responsabilités accrues sont pour moi, et dans l'Église, un signe parlant que le projet de Dieu dépasse celui des hommes.

C'est auprès des communautés chrétiennes qu'ils quittent et celles qui les accueillent que ces hommes-de-Dieu comptent trouver la force pour fair le saut, le courage pour dire «oui» dans les paroles et les gestes, des chemins nouveaux de sainteté et de dépassement, des appels au service et à la charité, des milieux d'accueil et d'écoute de la Parole, des communautés de célébration et de foi.

Il n'est jamais facile de quitter lorsqu'on a aimé et lorsqu'on a été aimé...

Sauf, pour mieux aimer...

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

Deniset Fréchette
Avocats-notaires

Pierre J. Deniset B.A., LL.B
Antoine G. Fréchette B.A. CERT. ED., LL.B.

674, rue Langevin
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 2W4

TÉL.: 233-0614



Hogue • Kushnier

Avocats et notaires

Alain J. Hogue, B.A., LL.B
Randie N. Kushnier, B.A., LL.B
Gérald L. Chartier, B.A., LL.B.

Place Provencher
194, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3

Tél.: (204) 237-1231

LAURENT-J. ROY C.R.
Avocat et notaire
MONK, GOODWIN
800 ÉDIFICE INTER-CITY GAS
444, AV. ST-MARY
WINNIPEG (MANITOBA)
R3C 3T1
TÉLÉPHONE: (204) 956-1060

TEFFAINE TEILLET & BENNETT
AVOCATS ET NOTAIRES

R.E. TEFFAINE C.R.
L.V. TEILLET
M.J. BENNETT

Bureau
201-185, Provencher
Saint-Boniface

Téléphone: 233-4359

MARCOUX, BÉTOURNAY LABOSSIÈRE
AVOCATS ET NOTAIRES
L.G. MARCOUX, C.R.
R.L. BÉTOURNAY
D. LABOSSIÈRE
R.R. LAFRENIÈRE
R.H. McCULLOCH

Succursales à votre Caisse populaire:
St-Claude (jeudi)
St-Jean-Baptiste (mercredi)
St-Malo (mardi)
St-Pierre (vendredi)
St-Adolphe (mercredi)
Manitou (mardi)
Ste-Anne-des-Chênes (jeudi)

200-170, rue Marion
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0T4 (204) 233-8901

François Avanthay
LLB.
Avocat et Notaire
25-185, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
Tél.: 233-5029

OPTOMÉTRISTES

Dr Keith Mondésir
Optométriste
- Examen de la vue
- Lunettes ajustées
- Verres de contact

201-1555, chemin St-Mary's
Saint-Vital
Pour un rendez-vous composez le 255-2459

DR E.M. FINKLEMAN
et
DR S.A. FINKLEMAN
Optométristes
208 Avenue Building
265, avenue Portage
Winnipeg Tél.: 942-2496
Examen de la vue et lunettes ajustées

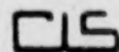
Dr Denis R. Champagne
Optométriste
212, avenue Regent ouest
Sur rendez-vous seulement
Téléphone 224-2254

Dr R.J. Lecker
Dr M.N. Lecker
Optométristes
Examen de la vue
2e étage, édifice 264, av Portage
Téléphone: 943-6628

DR R.J. STANNERS
Optométriste, examen de la vue
139, boulevard Provencher
au rez-de-chaussée
Téléphone: 233-3889

ASSUREURS

Assurances
Aurèle Desaulniers Ltée
390, boul. Provencher.
Tél.: 233-4051
Pour tout service d'assurances
Feu - Vie - Maladie
Assurance voyage - Ferme - Grêle





COMPTABLES AGRÉÉS

FOREST GUÉNETTE CHAPUT

Comptables agréés
262, rue Marion
Winnipeg (Manitoba)
Tél.: 233-8593

Bureaux à travers le Canada.
Ward Mallette
Représentants internationaux.
Binder Dijker Otte & Co.



Coopers &Lybrand
comptables agréés

Associés
Raymond A. Cadieux, c.a.
André G. Couture, c.a.
Adjoint aux associés
Donald H. Smith, c.a.
2300, édifice Richardson
1, place Lombard
Winnipeg (Manitoba)
R3B 0X6
(204) 956-0550

Comptables en management accredités

R.T. ROBERT & COMPANY

comptables
en management accrédités

R.T. Robert, c.m.a.

Services complets de conseils en finances et en gestion pour particuliers et sociétés.

(204) 237-6053
712, chemin St. Mary's
Winnipeg, Manitoba R2M 3N1

GARAGISTES



BOISVERT TRANSMISSION
Robert & Norbert Touchette propriétaires

service en français
Nous nous spécialisons en transmissions automatiques domestiques et importées

1601, chemin Niakwa
Winnipeg (Manitoba)
R2J 3T3
Téléphone: (204) 255-2769

Mint Auto Body
situé prés de la Monnaie royale
«Chez Mint, c'est mint»
1595, chemin Niakwa
Tél.: 256-4349
Réparations Autopac et privées
Propriétaire: Roland Boisvert
Gérant de service: Ken Labossière



Venez nous voir!

MÉTIERS

ENTREPRISE GÉNÉRALE D'ÉLECTRICITÉ
Fontaine Électrique Ltée...
165, boulevard Provencher
Saint-Boniface
Téléphone: 233-7425

Pelland Catering
Traiteurs: mariages, diners, réceptions et banquets
161, boul. Provencher,
Saint-Boniface (Manitoba)
TÉLÉPHONE: 237-3319

Park Florist
400, avenue Taché
(en face de l'hôpital Saint-Boniface)
Lucille et Yvonne Boulet
Tél.: 237-3891 - 237-6158

ENTREPRISES NOËL
Services de secrétariat, rédaction de lettres, dactylogrphie de travaux universitaires, de lettres, de documents; traduction; photocopies.
CLAIRE NOËL
30, rue l'Arena
Case postale 93
Ste-Anne, MB
R0A 1R0
tél.: 422-5750
(res.) 422-8574

PONTIAC-BUICK-GMC
Birchwood MOTORS
DENIS VERRIER
Gérant des ventes
2554, avenue Portage
Winnipeg (Manitoba)
R3J 0N8 (204) 837-5811

Le Leather Loft
Téléphone: 233-0491

OBJETS EN CUIR FAITS AVEC SOIN
- Objets fabriqués sur mesure
- Réparations de tout cuir
- Cordonnerie

Service rapide haute qualité

164, rue Marion Saint-Boniface

Lundi au vendredi: 9h00 à 18h00
Samedi: 10h00 à 16h00

LOUIS RICCIUTO
Courtier en hypothèques
949-9449

Pour tous genres de réparations, de carrosserie, contactez
M. Marc Poulin
- **580, avenue Ebby**
Tél.: 453-1653
(pendant la journée)
- **526, rue Des Meurons**
Tél.: 235-1711 (en soirée)
- **Voiture temporaire disponible sur rendez-vous**

St-Anthony's Books & Church Supplies
283, avenue Taché
St-Boniface (Manitoba)
R2H 2A1
233-4480
Cadeaux pour toutes les occasions religieuses



Rolly's Transistor Services
Réparations de VCR BETA, VHS de toutes marques
Tél.: 237-4484
83A, chemin Ste-Anne
Winnipeg (Manitoba)

CHAPELLE FUNÉRAIRE SAINT-PIERRE
pour être assuré d'un service en français dans la région sud-est, appelez:
Luc DANDENAULT, gérant
Plus de 20 ans d'expérience
Résidence: 433-7633
«LOEWEN FUNERAL CHAPELS»
Steinbach Tél.: 326-1351

SERVICE COMPLET DE DÉMÉNAGEMENT

Rolly's Transfer CO. LTD.

256-5869 256-2564
Personnel tout à fait expérimenté



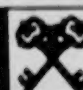


Claude P. Lépine
Représentant

Pembina Dodge Chrysler
300, Pembina
Winnipeg (Manitoba)
R3L 2E2
Tél.: 284-6650 (bureau)
895-0388 (domicile)

Autos neuves & usagées

AGENTS D'IMMEUBLES



L'Immobilière de St. Pierre Realty Ltée
Boite postale 339
Saint-Pierre-Jolys (Manitoba)
R0A 1V0
Téléphone: 433-7899
• ferme • résidence • chalet
lots vacants • loisirs • chasse
tous genres de commerce, etc...